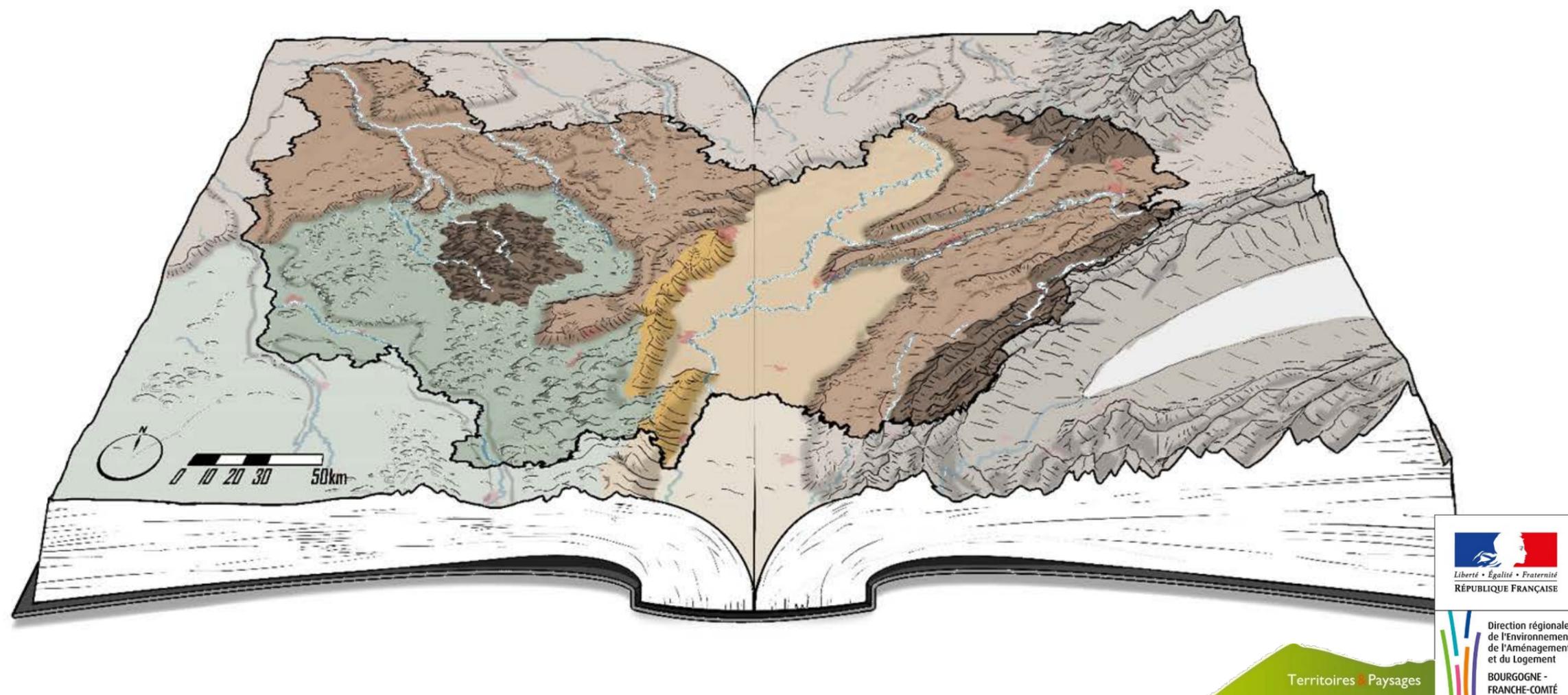


CARACTÉRISATION DE LA CHARPENTE PAYSAGÈRE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Description littéraire accompagnant les cartes

Juin 2019



SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'ETUDE	1
UN PAYSAGE RÉGIONAL À L'IMAGE D'UN LIVRE OUVERT	1
DES PAYSAGES UNIS PAR UNE NOUVELLE CENTRALITÉ PAYSAGÈRE.....	1
1. LES PAYSAGES DE MONTAGNES	1
Un socle plissé, alliance entre géographie et géologie.....	1
Des paysages majoritairement boisés.....	1
Un développement entre attractivité et délaisement.....	1
2. LES PAYSAGES COLLINAIRES.....	1
Des reliefs doux et ondulants	1
Des paysages structurés par le bocage.....	1
Vers une mutation des bocages.....	1
3. LES PAYSAGES DES GRANDS PLATEAUX	1
Les étendues bourguignonnes et jurassiennes.....	1
Des horizons cultivés et forestiers.....	1
Une uniformisation des paysages de plateaux requestionnée par l'éolien	1
4. LES PAYSAGES DES CÔTES	1
Un profil issu de l'effondrement du fossé Bressan	1
Des paysages à dominante viticole.....	1
Des paysages entre valorisation et étalement urbain.....	1
5. LES PAYSAGES DE LA PLAINE DE SAÔNE	1
Une topographie basse et régulière.....	1
Des paysages majoritairement céréaliers.....	1
Une nouvelle centralité paysagère en cours d'urbanisation.....	1
ANNEXE.....	1



CONTEXTE DE L'ETUDE

Les régions Bourgogne et Franche-Comté ont fusionné le 1^{er} janvier 2016 pour devenir la région Bourgogne-Franche-Comté.

Dans ce contexte, la DREAL a souhaité engager une étude portant sur les paysages de la nouvelle entité régionale, pour deux raisons principales :

- Poursuivre le travail engagé en Franche-Comté avant la fusion régionale et portant sur l'actualisation des atlas de paysages de ce territoire, en tenant compte de la situation présente en Bourgogne,

- Initier une démarche régionale permettant l'émergence d'outils et méthodes partagés sur la thématique du paysage, tout en favorisant les échanges entre l'ensemble des acteurs concernés.

Cette démarche se veut régionale et pragmatique. Elle s'inscrit dans un souci de complémentarité de celles menées au niveau départemental au travers des atlas de paysages.

L'objet de cette étude n'est pas de se substituer aux démarches et réflexions menées au niveau départemental. Il est de disposer d'éléments de connaissance et d'analyses pratiques et opérationnelles à l'échelle de la nouvelle région. Ces éléments pourront être utilisés lors des démarches d'actualisation des atlas départementaux.



PARTI PRIS PAYSAGER

L'objectif est de produire une connaissance partagée des paysages à l'échelle régionale à travers une analyse et une identification :

- Des grandes caractéristiques géomorphologiques
- Des occupations du sol et des ambiances paysagères
- Des dynamiques paysagères

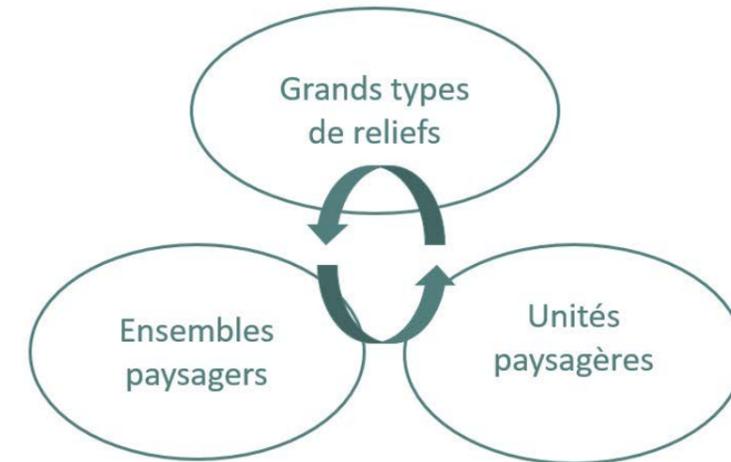
La démarche de travail renvoie au principe du feedback.

Les 387 unités paysagères définies dans les atlas de paysages des 8 départements de la Région servent de base à l'analyse. Les unités paysagères constituent le référentiel de connaissance qui alimente, avec l'arpentage terrain et les échanges avec les services de l'Etat, la synthèse régionale.

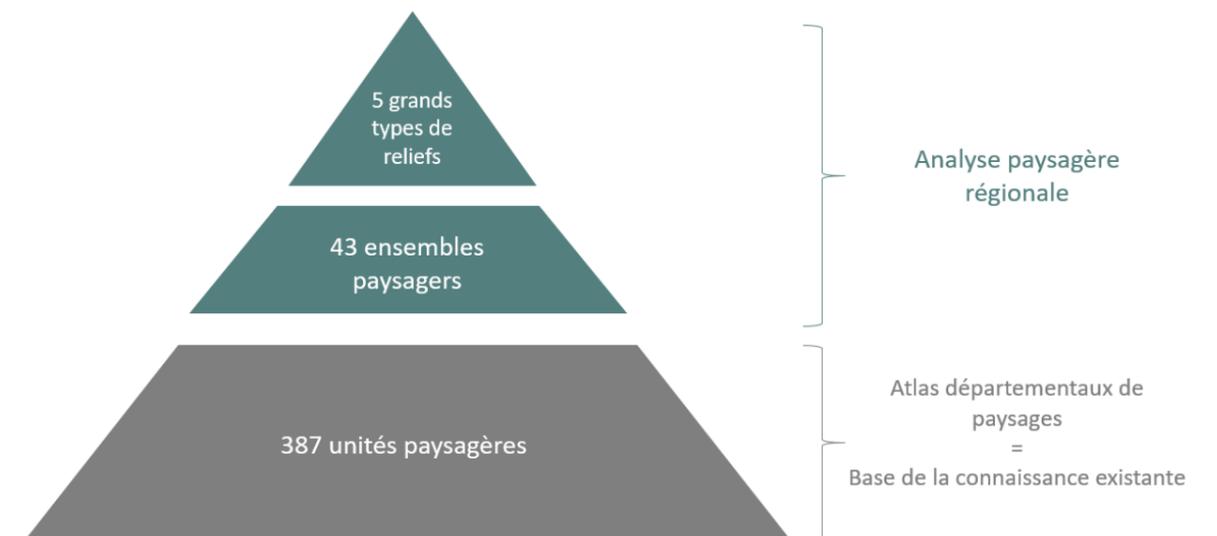
La caractérisation de la structure paysagère de la région Bourgogne-Franche-Comté repose sur une analyse croisée des atlas de paysages et d'un traitement des données cartographiques par Système d'Information Géographique (SIG)¹. Elle aboutit au regroupement et à l'identification de 43 ensembles paysagers régionaux. Ces 43 ensembles paysagers constituent la base de la connaissance paysagère régionale, affinée par :

- Les caractéristiques physiques du socle paysager, les reliefs marquants et les points de vue
- Les formes d'occupations du sol exprimant des ambiances paysagères notoires
- Les dynamiques paysagères

La démarche vise la mise en cohérence et la capitalisation de l'information existante. Aussi, **les unités paysagères sont inchangées. Aucune limite n'a été retouchée ni même modifiée.** Ce principe permet à tout moment de revenir à la connaissance fine et initiale de la palette paysagère de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi réalisée, la caractérisation de la structure paysagère régionale s'inscrit dans les référentiels existants en matière de paysage. Elle renvoie aux unités paysagères décrites dans les atlas de paysages pour une connaissance précise et détaillée de niveau local.



Un principe d'analyse en feedback ...



... avec un emboîtement d'échelles

¹ Cf. liste des données en annexe.

UN PAYSAGE RÉGIONAL À L'IMAGE D'UN LIVRE OUVERT

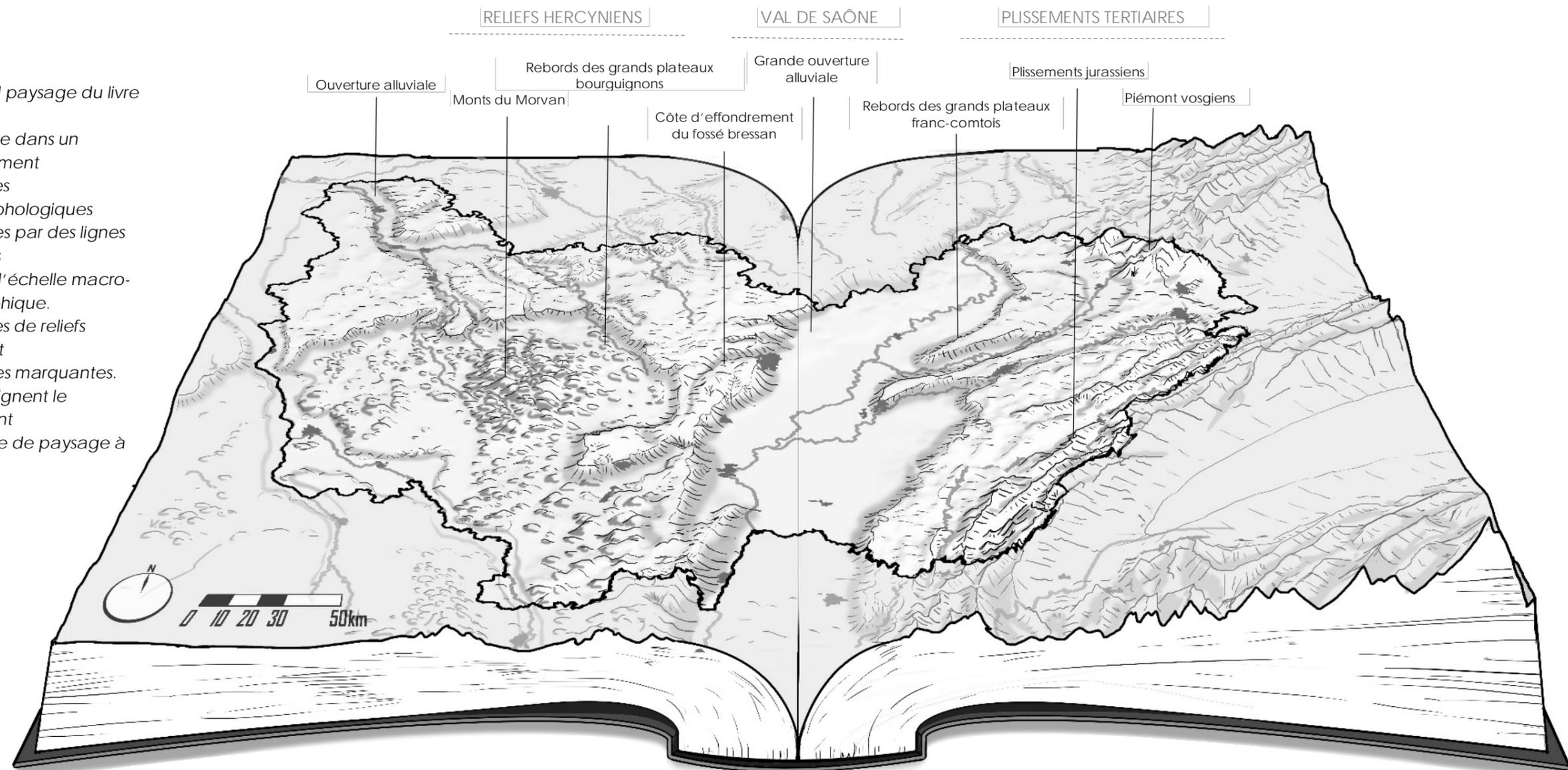
La Région Bourgogne-Franche-Comté s'organise autour de trois grandes formes de reliefs :

- Les plissements tertiaires des Vosges et du Jura associés à la formation des Alpes
- Les reliefs hercyniens organisés autour du Morvan
- Le val de Saône, articulation discrète et pourtant majeure entre ces deux ossatures visibles

Une des images les plus adaptées pour rassembler et illustrer cette organisation est celle d'un livre ouvert où les plissements alpins et les reliefs hercyniens forment la couverture d'un vaste ouvrage relié par le val de Saône. D'une page à l'autre, les paysages régionaux se lisent et se découvrent dans un ouvrage large de 310 km d'Ouest en Est et long de 190 km du Sud vers le Nord.

L'image du livre ouvert organisé par 5 chapitres paysagers est une clé de lecture macro-géographique des paysages régionaux de la Bourgogne Franche-Comté. Elle s'appuie sur les atlas de paysages pour offrir une lecture sensible permettant d'identifier, de caractériser et de qualifier les paysages régionaux.

Le grand paysage du livre régional s'organise dans un emboîtement de formes géomorphologiques délimitées par des lignes de reliefs lisibles à l'échelle macro-géographique. Ces lignes de reliefs dessinent des limites marquantes. Elles soulignent le glissement d'un type de paysage à un autre.

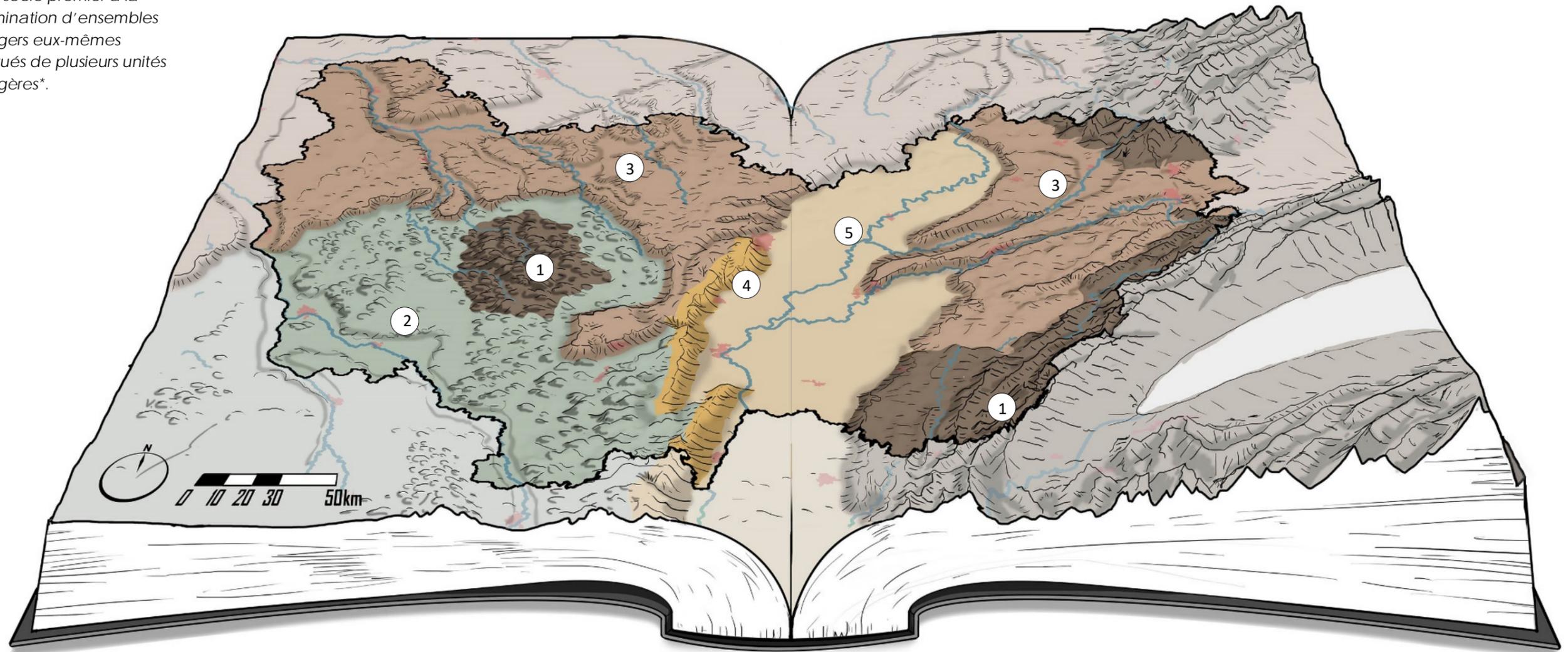


Des lignes de reliefs lisibles à l'échelle macro-géographique

UN TERRITOIRE COMPOSÉ PAR 5 GRANDS TYPES DE RELIEF INITIANT LA STRUCTURE PAYSAGÈRE REGIONALE

1. Les paysages plissés des montagnes animent la marge Est de l'ouvrage et le cœur bourguignon du Morvan
2. Les paysages collinaires autour du Morvan dessinent la couverture Ouest
3. Les paysages des grands plateaux ouvrent le livre et dégagent la lecture des horizons
4. Les paysages des côtes s'affirment au regard et marquent l'ouvrage régional
5. Les paysages bas et étendus de la grande plaine de Saône relient avec centralité, largeur et ouverture les deux pans du socle régional

Les grands types de relief sont le socle premier à la dénomination d'ensembles paysagers eux-mêmes constitués de plusieurs unités paysagères*.

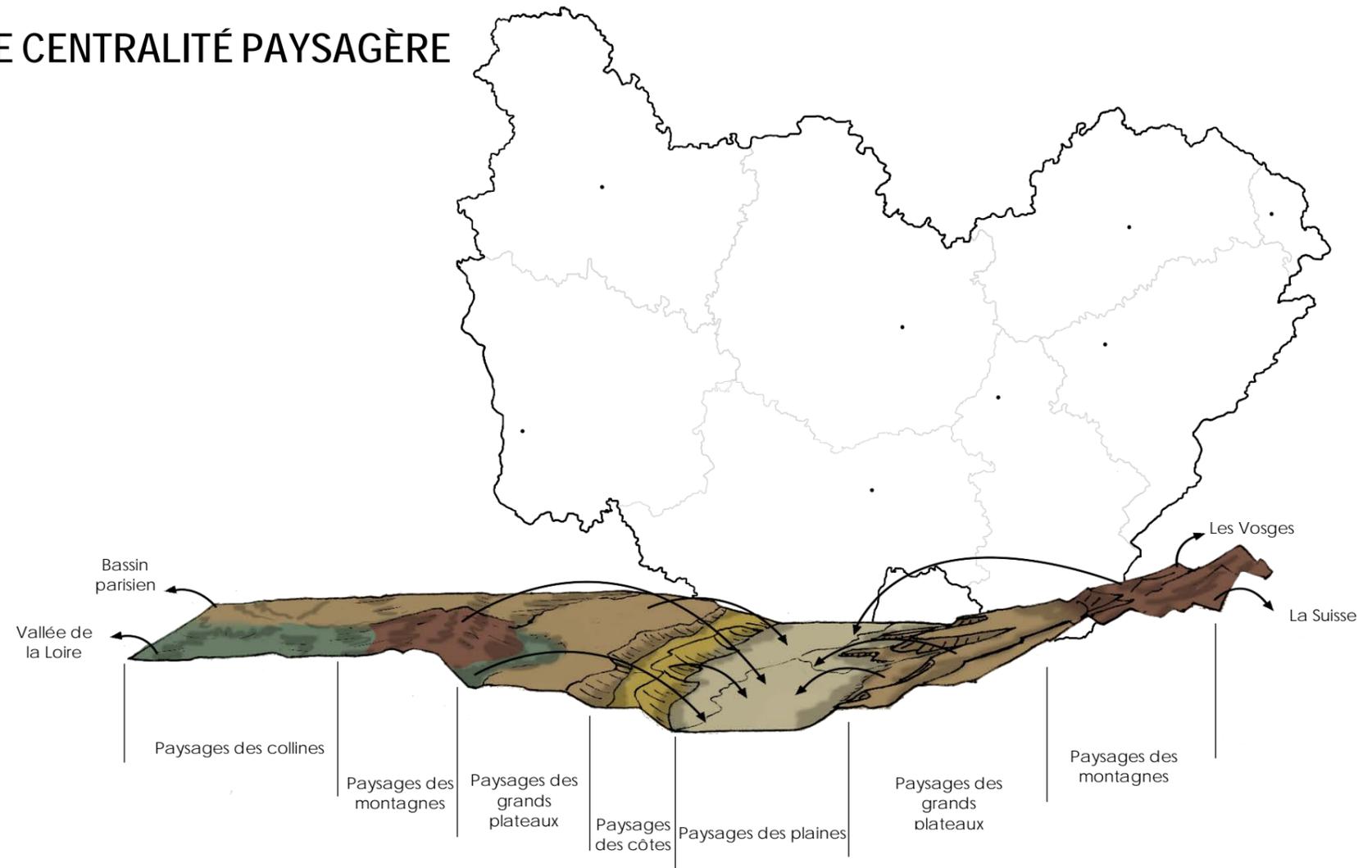


* Ensembles paysagers et unités paysagères : les grands ensembles paysagers regroupent des unités paysagères contiguës. Ces grands ensembles paysagers sont souvent définis à partir des pays historiques. Ainsi, les unités paysagères qui les composent partagent une histoire commune (cf. Les atlas de paysages, Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages – 2011 - MEDDE).

DES PAYSAGES UNIS PAR UNE NOUVELLE CENTRALITÉ PAYSAGÈRE

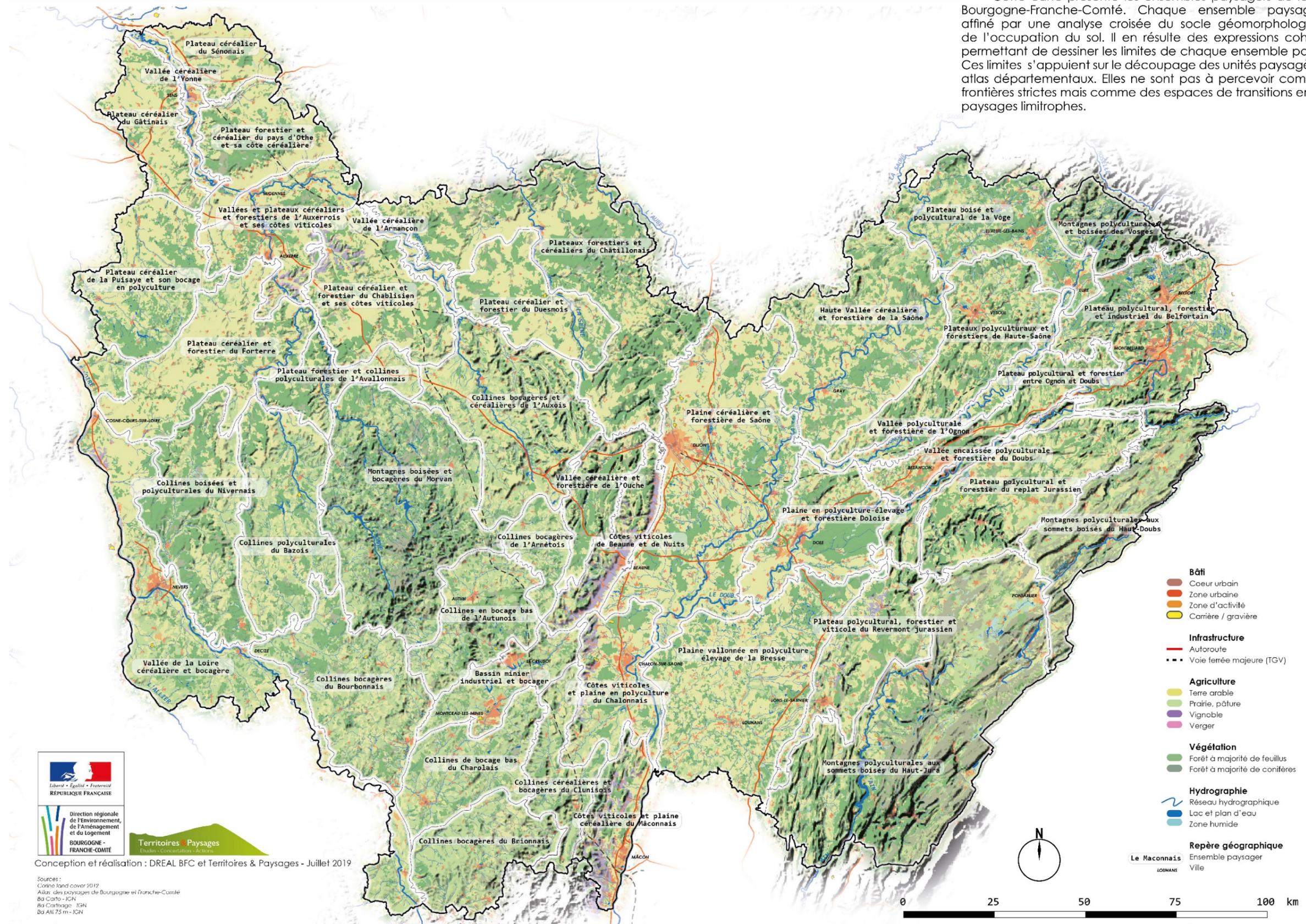
Le livre ouvert traduit la morphologie du territoire régional. Les deux couvertures animées par leurs reliefs en gradins successifs portent le regard. Elles s'unissent dans un axe central, large, ouvert et plat qui se détache par son horizontalité : le val de Saône. Cette image traduit aussi l'unité de la jeune région dans une cohérence de chapitres à la géomorphologie bien marquée même si les marges en périphérie de l'ouvrage annoncent certains traits d'une autre histoire (Territoire de Belfort, Sénonais, vallée de la Loire, frontière Suisse).

La réunion de deux régions au passé commun réinterroge les lisières de l'ancienne Bourgogne et de l'ancienne Franche-Comté. Les paysages de plaines autrefois plus ou moins reniés et non perçus comme caractéristiques de chacune des deux entités administratives apparaissent aujourd'hui comme le lieu opportun à l'invention d'une cohérence à la fois territoriale et paysagère de la nouvelle région. Si autrefois les plaines du val de Saône étaient perçues comme propices aux développements économiques des régions, la faible prise en compte du paysage dans les politiques publiques d'aménagement passées pousse aujourd'hui la nouvelle entité régionale à porter un regard neuf sur les paysages support d'une nouvelle centralité territoriale.



LES FORMES D'OCCUPATION DU SOL ET LES ENSEMBLES PAYSAGERS RÉGIONAUX

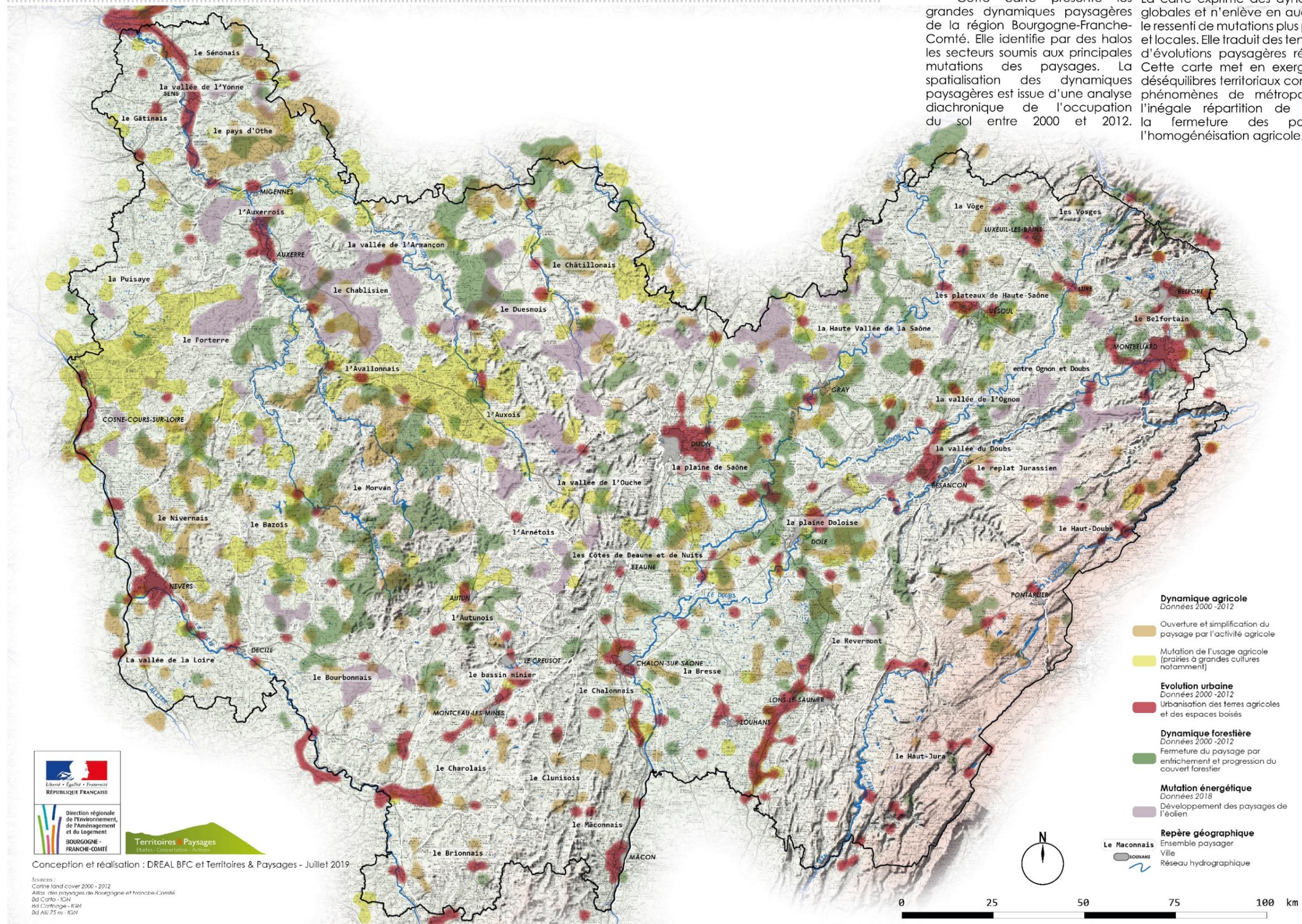
Cette carte présente les ensembles paysagers de la région Bourgogne-Franche-Comté. Chaque ensemble paysager est affiné par une analyse croisée du socle géomorphologique et de l'occupation du sol. Il en résulte des expressions cohérentes permettant de dessiner les limites de chaque ensemble paysager. Ces limites s'appuient sur le découpage des unités paysagères des atlas départementaux. Elles ne sont pas à percevoir comme des frontières strictes mais comme des espaces de transitions entre des paysages limitrophes.



Conception et réalisation : DREAL BFC et Territoires & Paysages - Juillet 2019

Sources :
 Corine land cover 2012
 Atlas des paysages de Bourgogne et Franche-Comté
 Bâ Cartho - IGN
 Bâ Carthage - IGN
 Bâ Allé 75 m - IGN

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES RÉGIONALES



Cette carte présente les grandes dynamiques paysagères de la région Bourgogne-Franche-Comté. Elle identifie par des halos les secteurs soumis aux principales mutations des paysages. La spatialisation des dynamiques paysagères est issue d'une analyse diachronique de l'occupation du sol entre 2000 et 2012.

La carte exprime des dynamiques globales et n'enlève en aucun cas le ressenti de mutations plus précises et locales. Elle traduit des tendances d'évolutions paysagères récentes. Cette carte met en exergue des déséquilibres territoriaux comme les phénomènes de métropolisation, l'inégale répartition de l'éolien, la fermeture des paysages, l'homogénéisation agricole...



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Territoires & Paysages
Etudes - Concertation - Actions

Conception et réalisation : DREAL BFC et Territoires & Paysages - Juillet 2019

Sources :
Corine Land Cover 2000 - 2012
Atlas des paysages de Bourgogne et Franche-Comté
Dd Carlo - ICA
RSI Climat - ICA
Dd ANU 25 m - IGN

1. LES PAYSAGES DES MONTAGNES

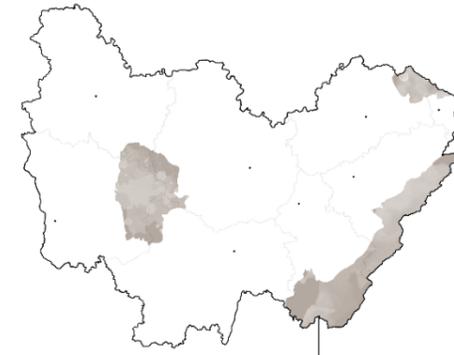
Socle géomorphologique

Un socle plissé, alliance entre géographie et géologie

Les paysages des montagnes animent la partie Est du socle régional ainsi que le cœur du Morvan.

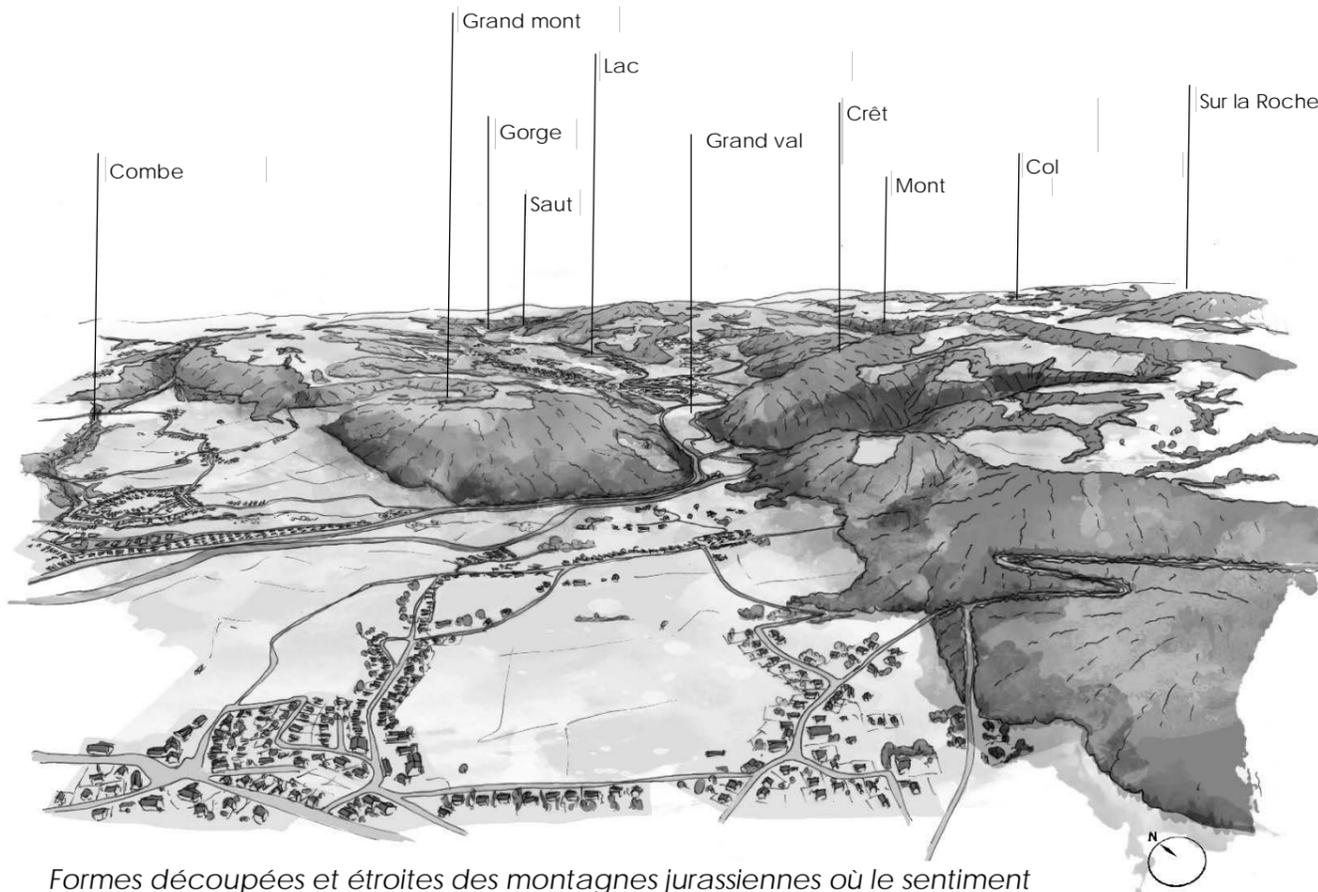
Ces paysages plissés se caractérisent par des formes élevées, souvent découpées et parfois étroites où le sentiment de verticalité domine. Les altitudes varient entre 900 m et 1 500 m pour les sommets, comme le Haut Folin dans le Morvan (901 m) et le crêt Pela dans le Jura (1 495 m). Les vallées sont creusées et serrées, les pentes abruptes, les crêtes escarpées.

Le triptyque vallées / pentes / crêtes s'enchaîne dans un rythme soutenu et régulier pour former la cadence des plis et courbes des paysages des montagnes.

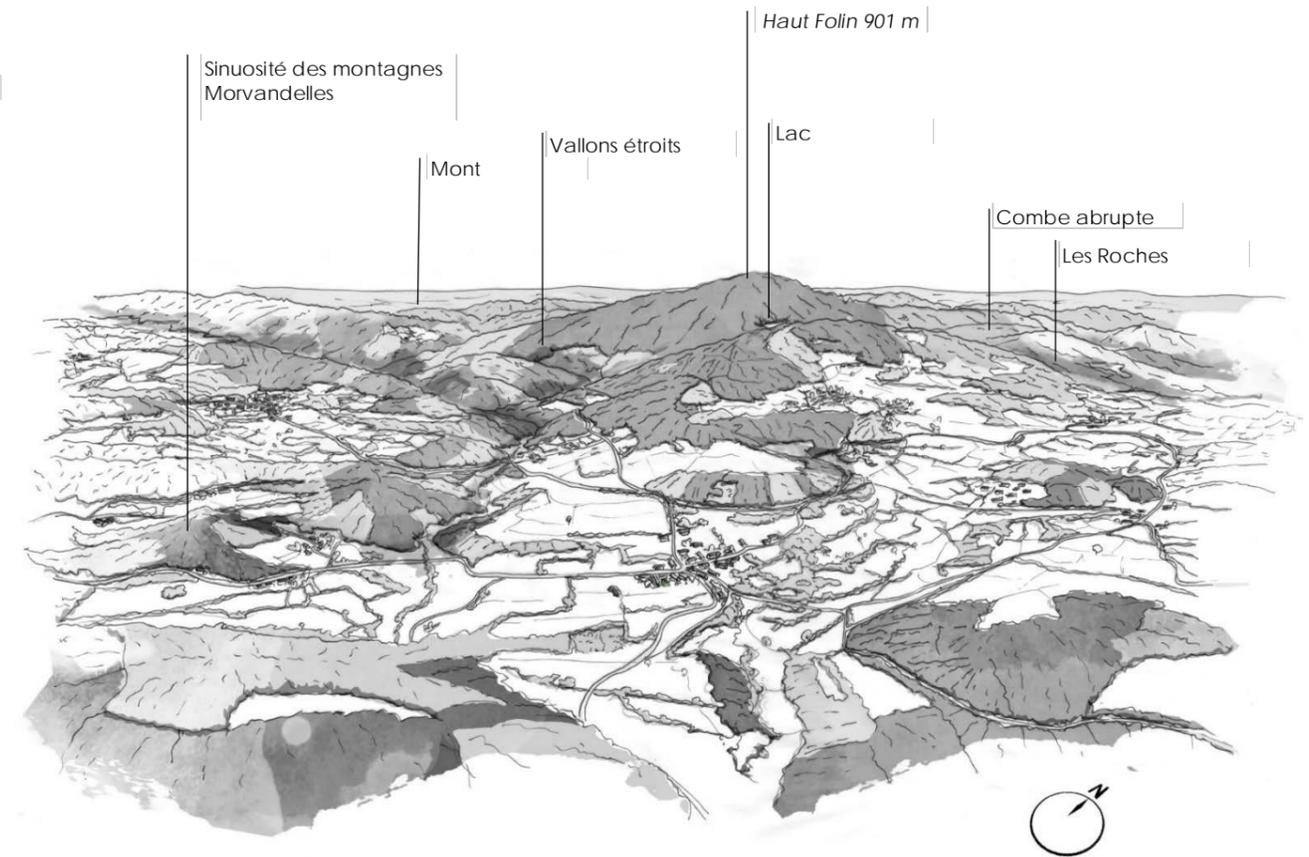


Ensembles paysagers concernés

- Les Vosges
- Le Haut-Doubs
- Le Haut-Jura
- Le Morvan



Formes découpées et étroites des montagnes jurassiennes où le sentiment de verticalité domine



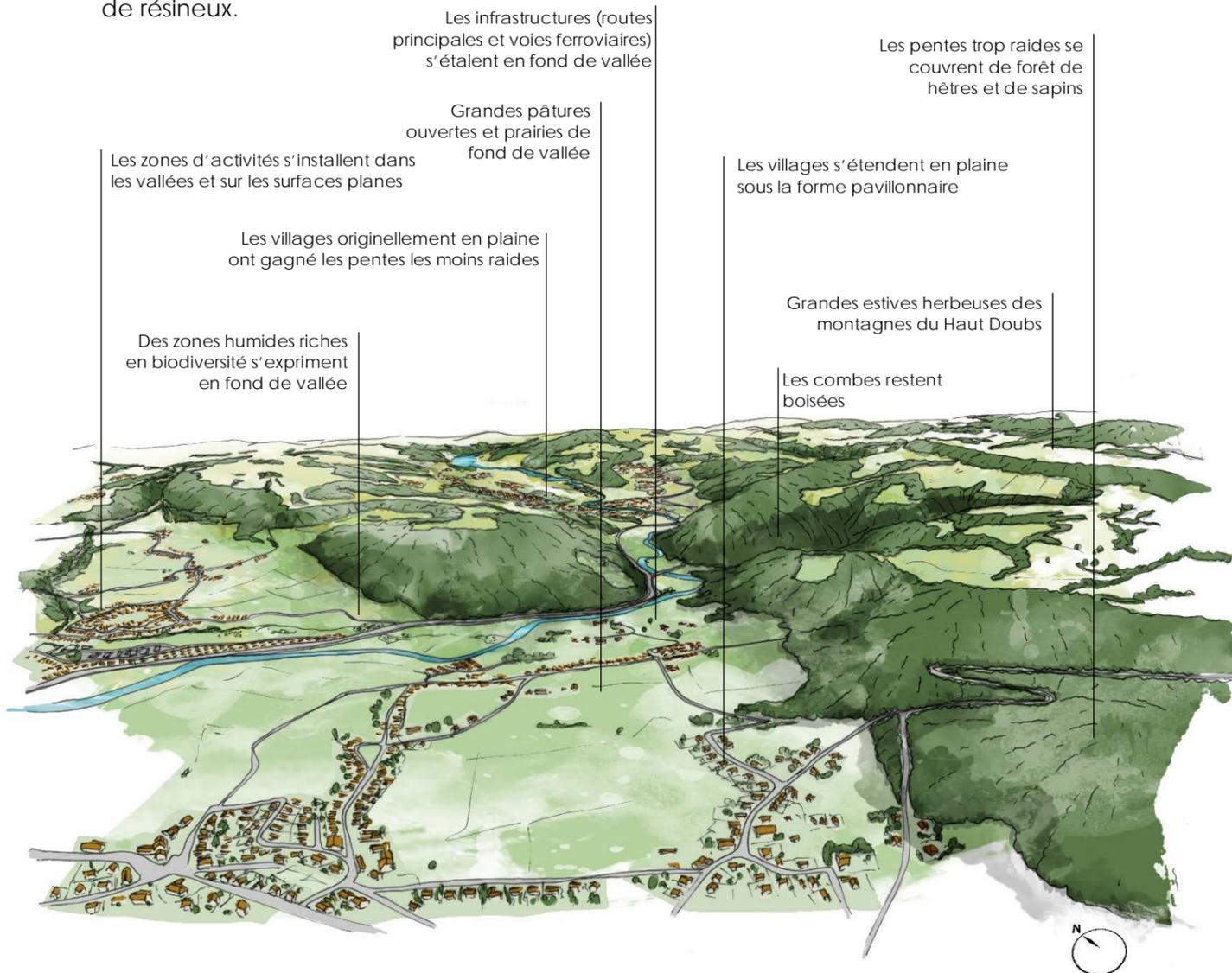
Les montagnes morvandelles s'extrait des paysages voisins des collines

Formes d'occupation du sol

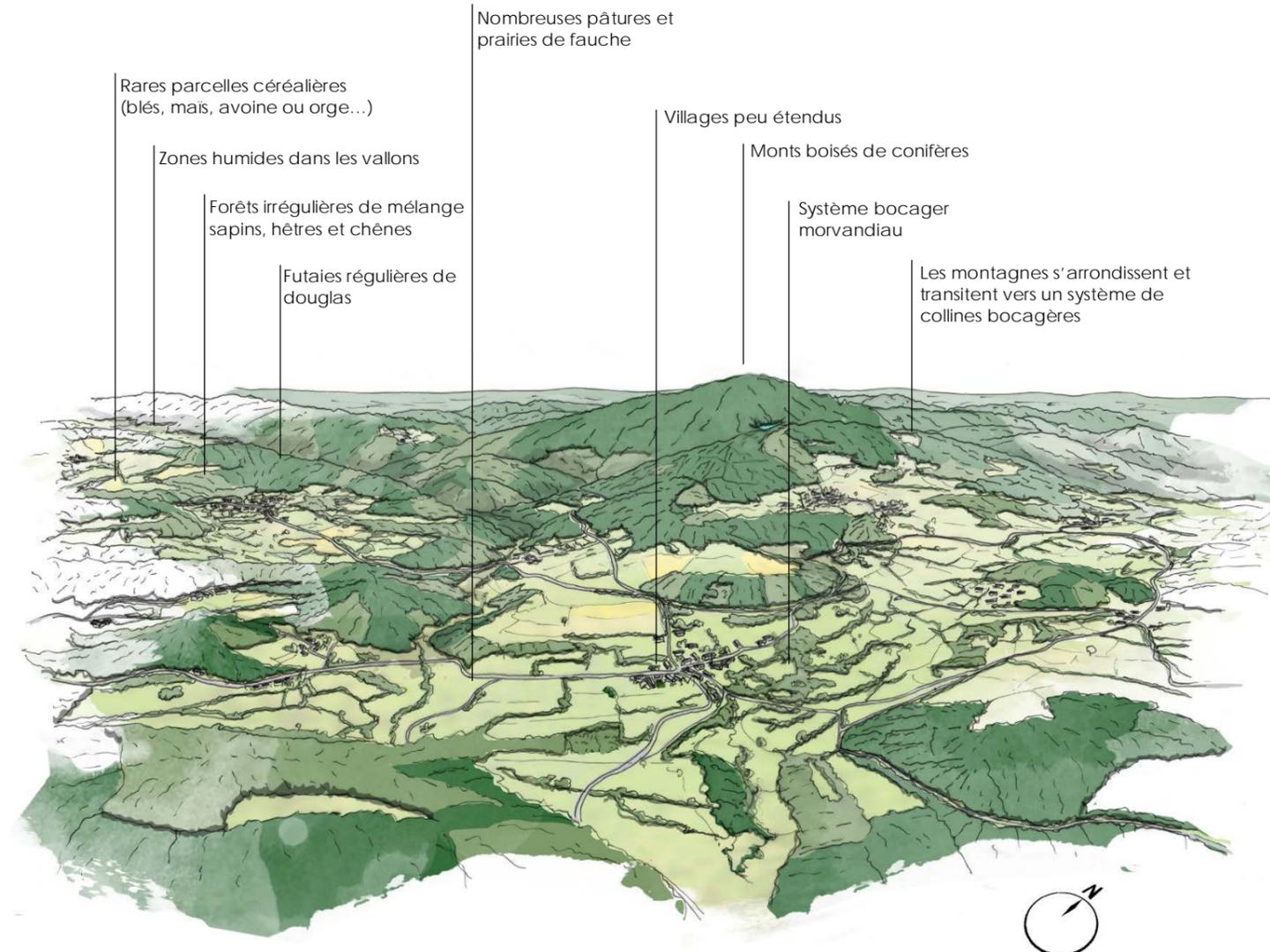
Des paysages majoritairement boisés

Les paysages montagnards de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté s'expriment par une forte couverture forestière diversifiée (hêtres, sapins, charmes, douglas, chênes...) ponctués de plus ou moins vastes clairières pâturées. Dans les grands vaux jurassiens et au sommet des grands monts, les prairies, pâtures et estives rythment les ambiances et perceptions. Dans le Morvan, les prairies et les rares espaces cultivés s'expriment par un bocage le plus souvent lâche et colonisé par les plantations de résineux.

Les trames villageoises présentent des silhouettes distinctes selon leur localisation régionale. A l'Est, les villages sont étendus notamment près de la frontière Suisse. Les profils témoignent d'une attractivité économique résidentielle et touristique. Dans le Morvan et les Vosges, les trames villageoises semblent contenues dans leur enveloppe originelle, comme endormies et délaissées du fait de leur éloignement des pôles urbains.



Une cadence minérale et forestière animée de villages et prairies

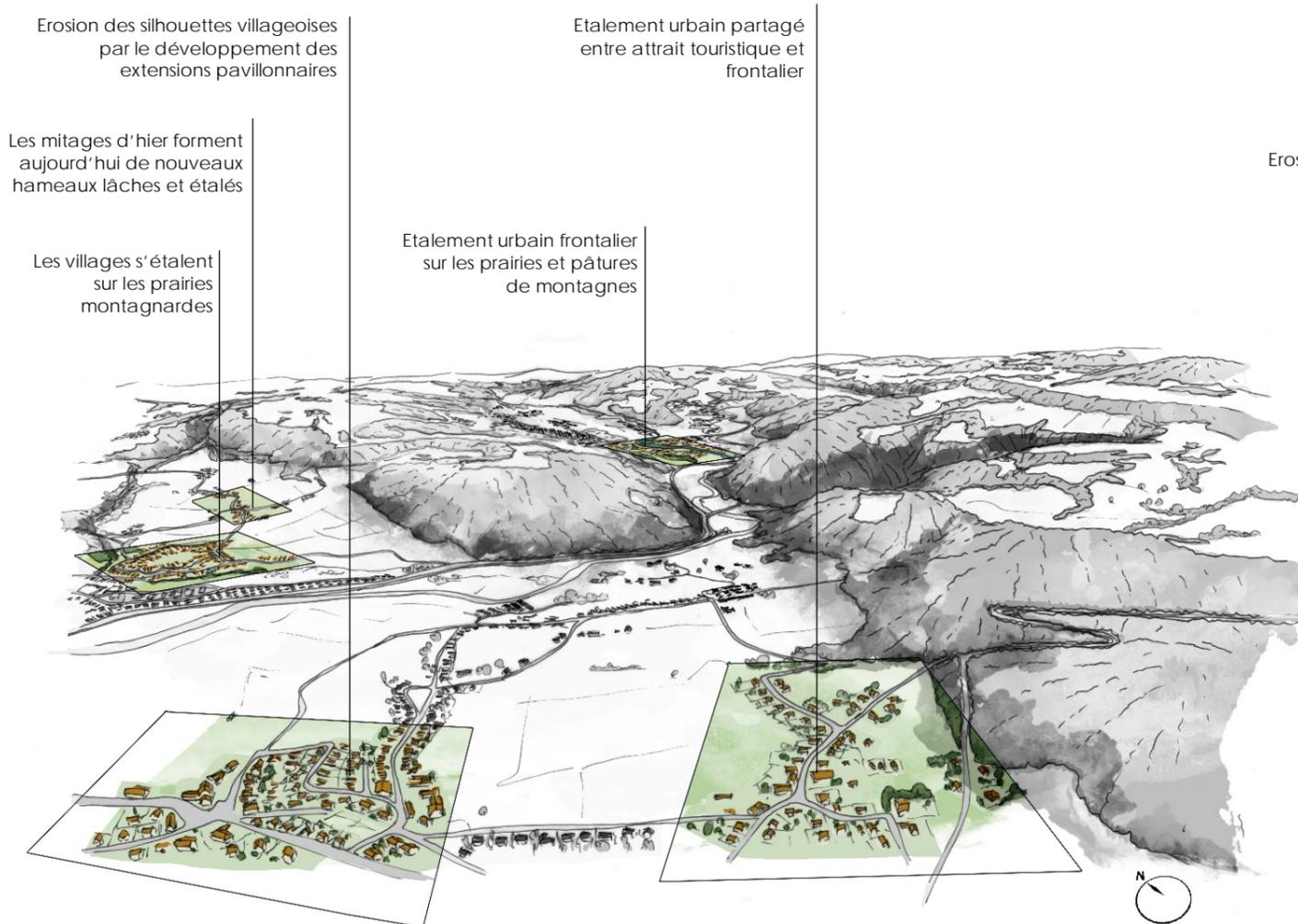


Une harmonie paysagère portée un maillage agricole et forestier

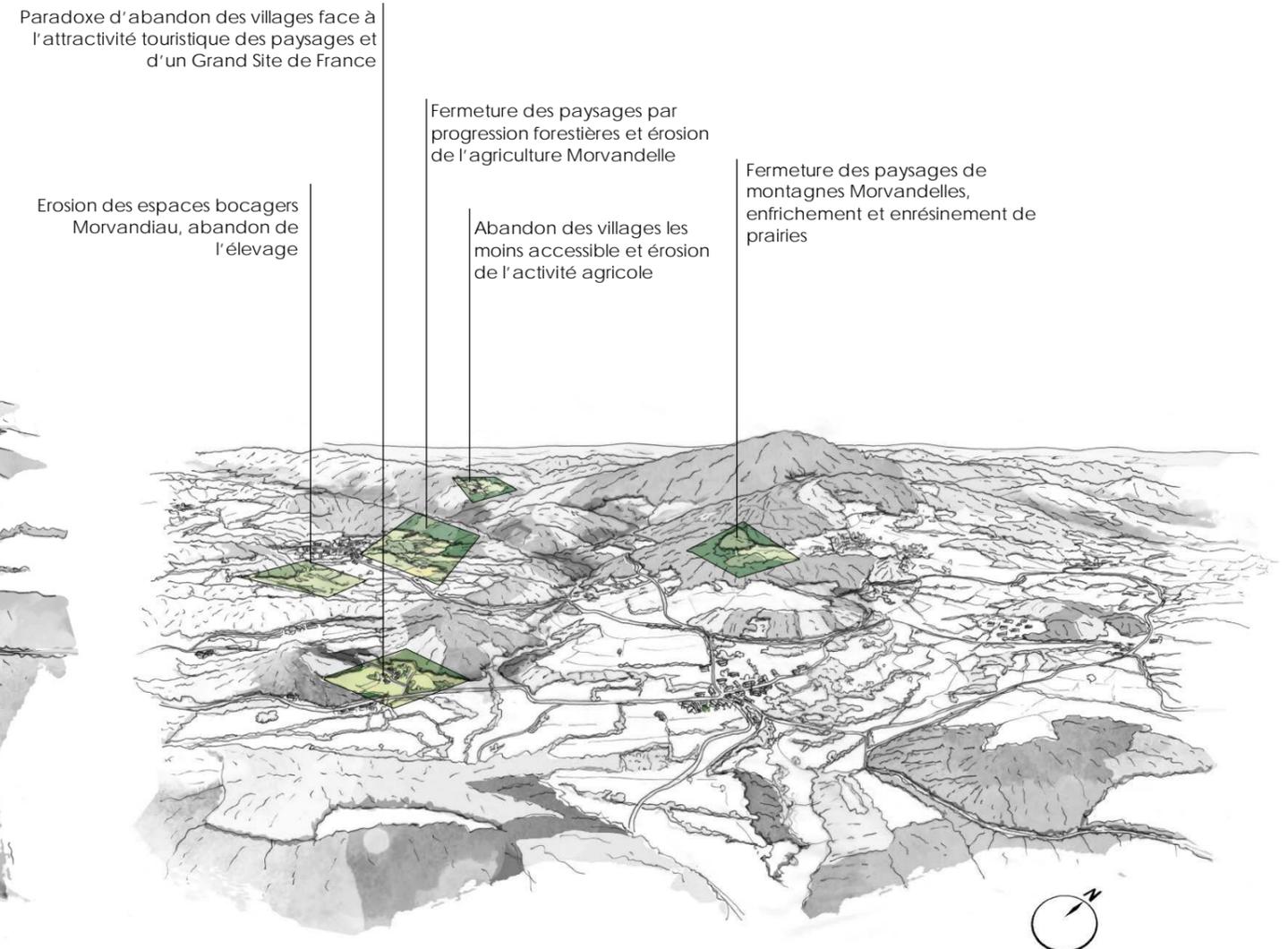
Un développement entre attractivité et délaisement

Les paysages des montagnes sont animés par des **tendances d'évolution distinctes : attractivité, reconnaissance, déprise**. Ces dynamiques s'expriment sous des formes paysagères différentes. Elles se traduisent par un développement fort d'habitations pavillonnaires en discontinuité des centres-bourgs, notamment à proximité de la frontière suisse ou des pôles urbains locaux.

En d'autres lieux, les villages et prairies se vident. Les parcelles s'enfrichent et les systèmes bocagers annonçant les collines se détériorent. L'enrésinement des parcelles de prairies et des rares champs participe à la fermeture du paysage et accompagne la lecture de la déprise.



Des trames et silhouettes villageoises gagnées par des extensions pavillonnaires



Les plus-value paysagères des protections et reconnaissances paysagères comme projet de développement du territoire

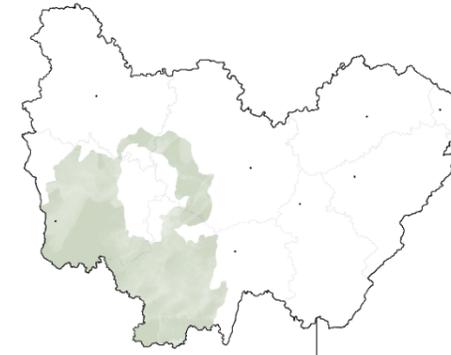
2. LES PAYSAGES COLLINAIRES

Socle géomorphologique

Des reliefs doux et ondulants

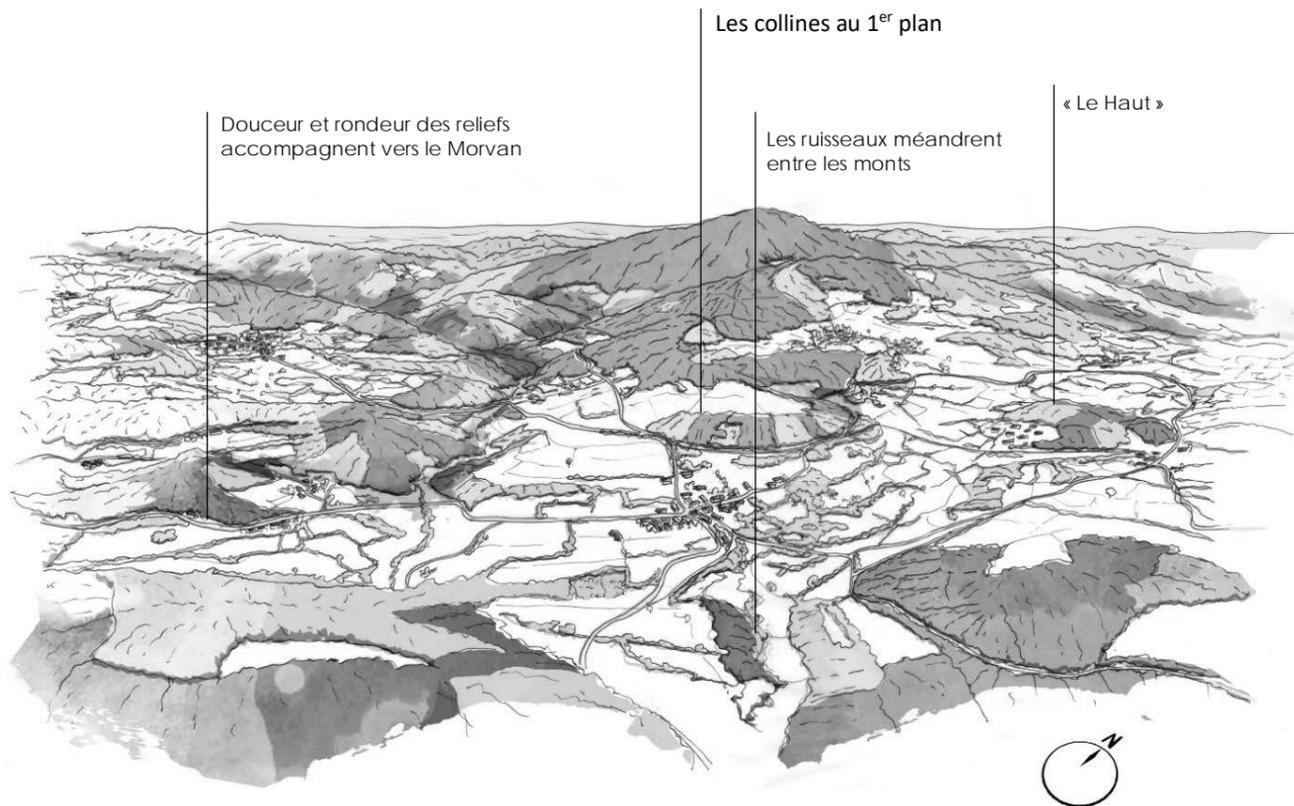
Les paysages collinaires prennent place sur la majeure partie Ouest du territoire régional. Ils s'organisent avec douceur et rondeur dans une centralité portée par le vaste massif montagnard du Morvan.

Les vallons, les bosses et les creux dessinent des paysages ondulés. Les altitudes se situent entre 400 et 900 m avec une moyenne autour des 600 m. Les courbes renvoient une impression de douceur et de calme qui portent le regard au loin et accompagnent le spectateur vers d'autres paysages tels que les grands plateaux bourguignons, les côtes ou encore la vaste vallée frontalière de la Loire.

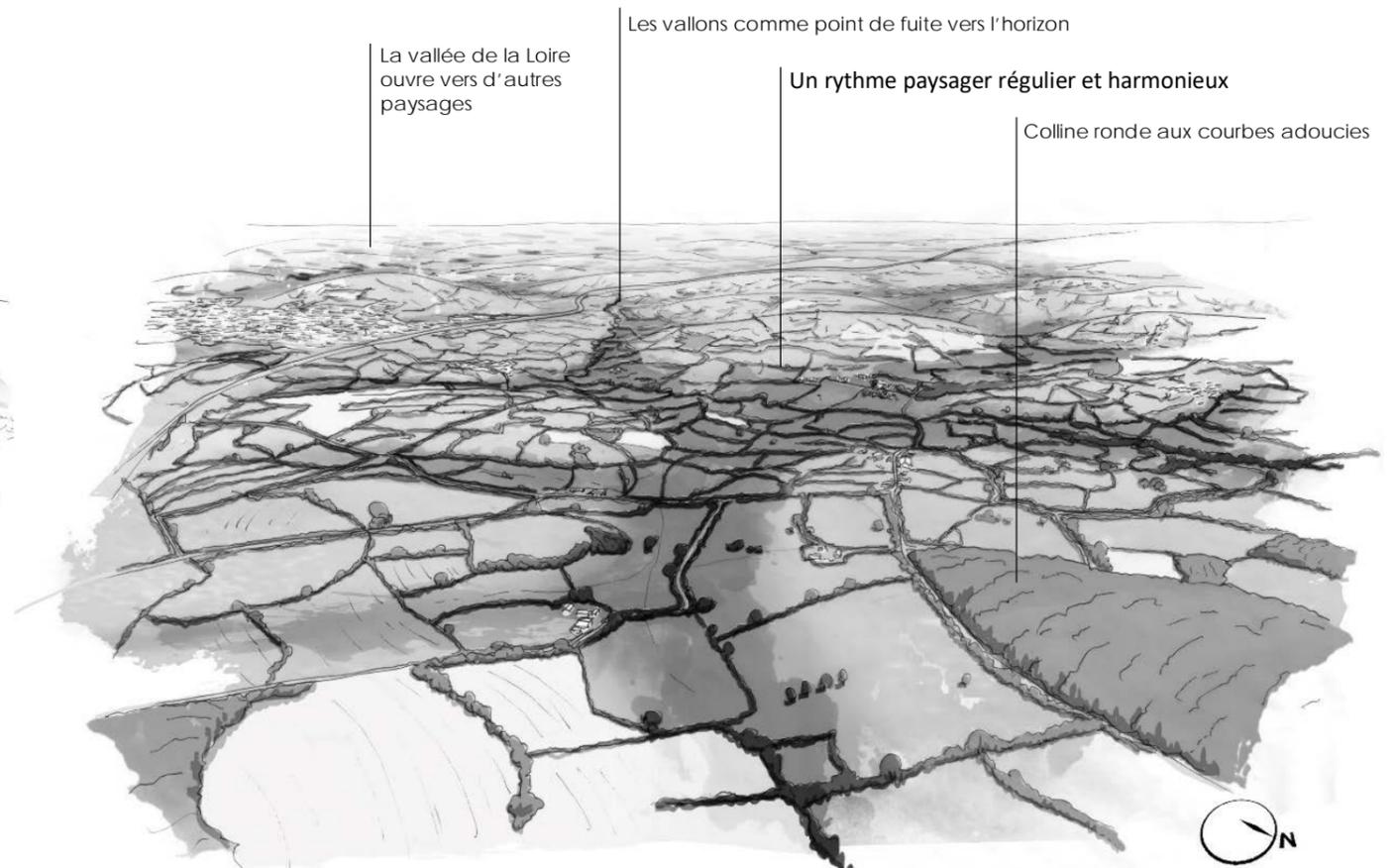


Ensembles paysagers concernés

- | | |
|-----------------------|---------------|
| Le Nivernais | Le Bazois |
| La vallée de la Loire | L'Arnétois |
| Le Bourbonnais | L'Avallonnais |
| Le Bassin Minier | L'Autunois |
| L'Auxois | Le Charolais |
| Le Brionnais | Le Clunysois |



Les collines s'extrait avec douceur du système montagnard morvandiau



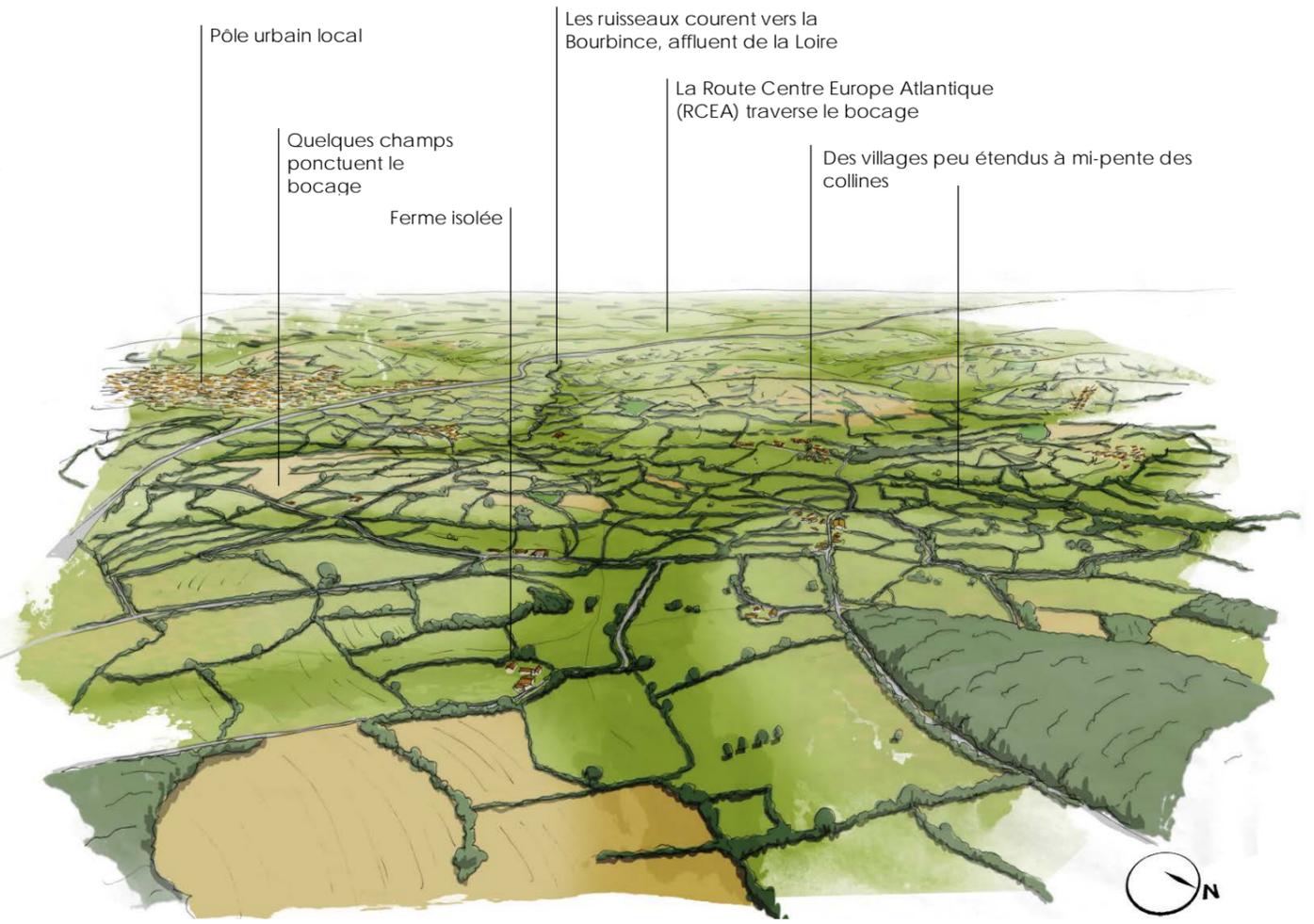
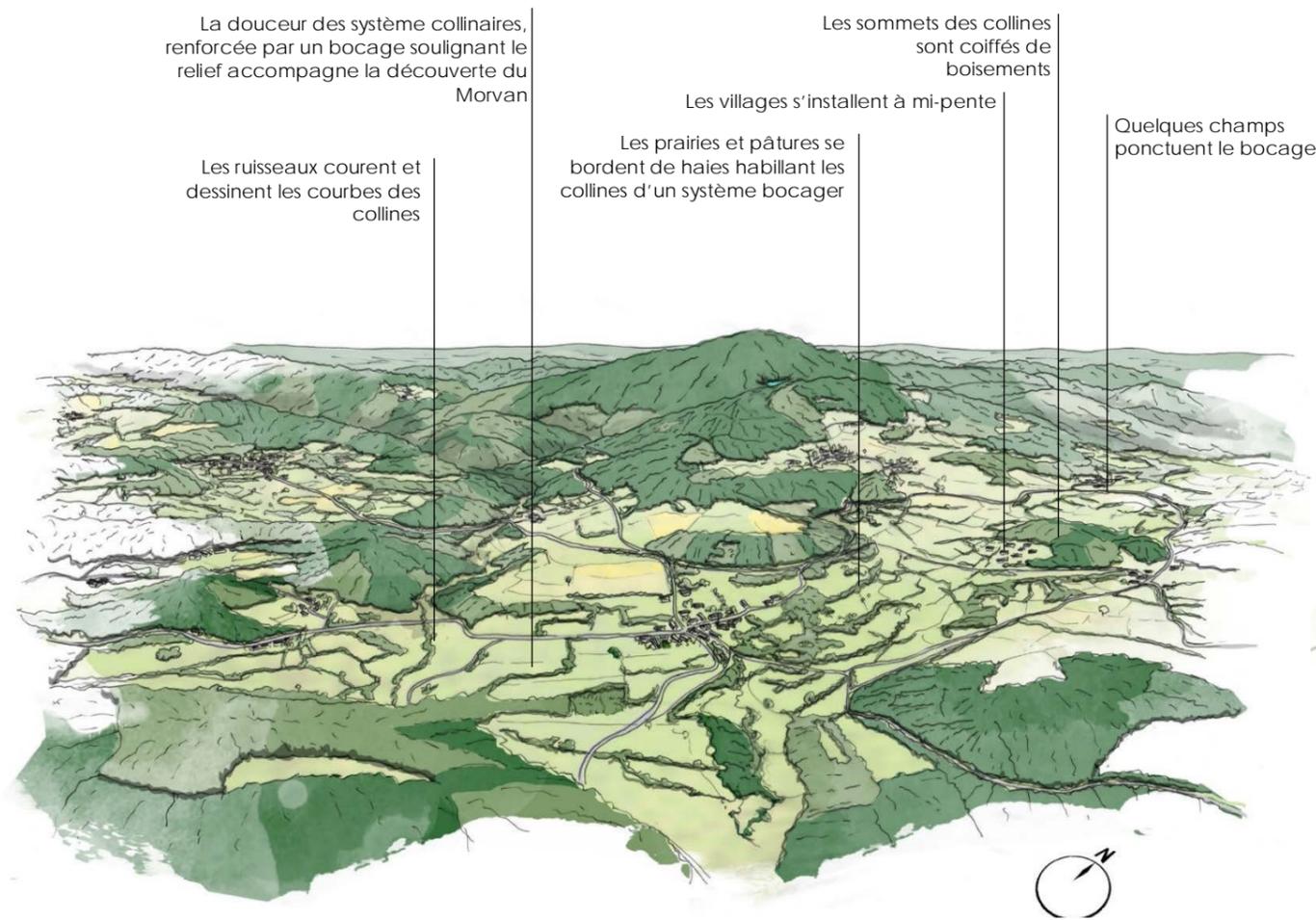
Une succession douce et répétée de vallons et de collines

Des paysages structurés par le bocage

Les paysages de collines se parent d'un bocage diversifié qui accentue et rythme la redondance des vallons et des rondes proéminences. Les paysages bocagers des collines bourguignonnes s'expriment différemment selon les ensembles paysagers. Ils diffèrent par le degré de présence de champs céréaliers et la dimension des hameaux et villages majoritairement implantés à mi-pente ou en fond de vallons. Les haies si essentielles à la tenue du bocage, varient par leurs essences, leurs hauteurs et épaisseurs, la place laissée aux grands sujets au sein même des haies ou au cœur des pâtures que les bovins, souvent charolais, parcourent avec quiétude.

Les bois de feuillus restent relativement peu étendus et plutôt éparpillés sur les sommets des collines. Sporadiquement, des boisements de conifères viennent accentuer par des futaies régulières la diversité déjà forte des forêts. Les collines nivernaises se parent avec beaucoup plus de vigueur de forêts bien plus vastes et homogènes dans leur composition.

Les paysages bocagers des collines s'expriment avec singularité au sein du territoire régional. Ils constituent de grands paysages de transition invitant à la découverte d'autres horizons frontaliers : le Morvan et les plateaux de Bourgogne, mais aussi la vaste vallée de la Loire vers laquelle la majorité de ces collines semble s'orienter.



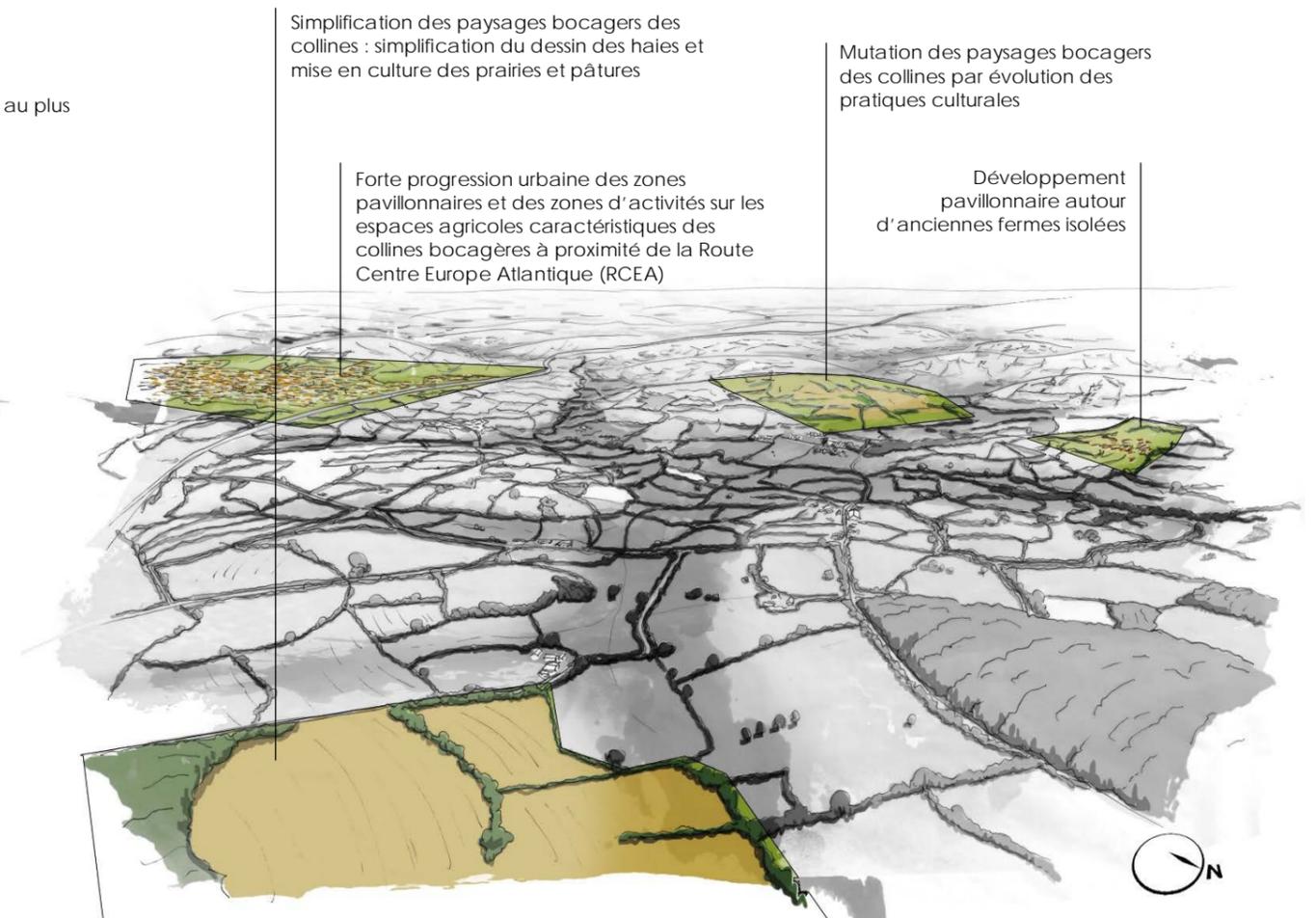
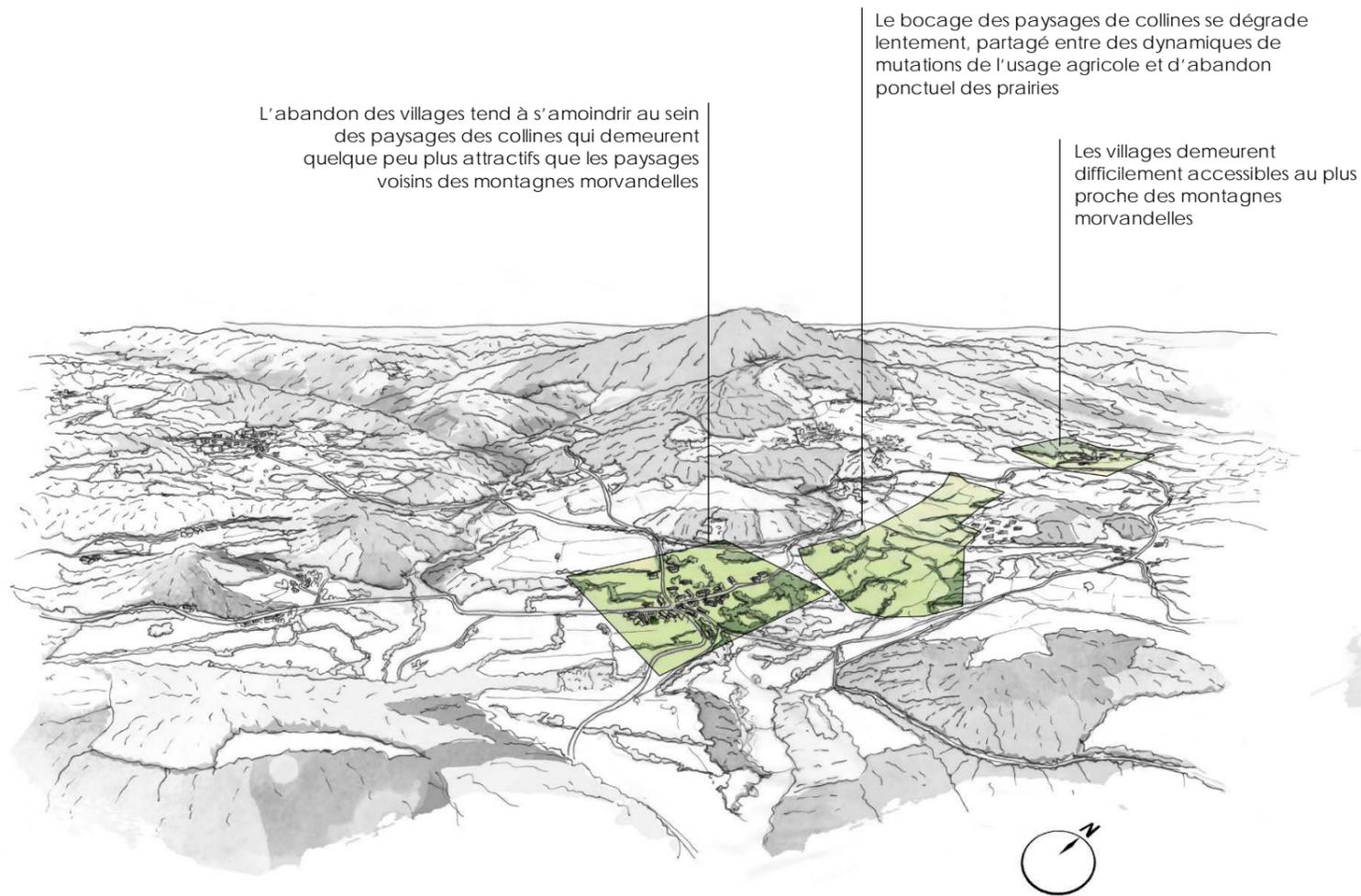
Le système bocager accentue le rythme et la redondance des vagues des collines

Le bocage charolais en cohérence avec la douceur et la rondeur du socle paysager

Vers une mutation des bocages

Les paysages de collines évoluent différemment. Les secteurs les moins accessibles et les plus éloignés de pôles urbains tendent à la déprise tandis que les secteurs proches de pôles urbains ou d'infrastructures de communication gagnent en attractivité. Ces **deux dynamiques opposées tendent à faire muter les paysages bocagers**. Les secteurs délaissés voient leurs villages se vider et les bocages se refermer par l'enrésinement, l'enfrichement...

Les secteurs attractifs voient leurs fermes isolées, hameaux, villages et villes s'étaler sous la forme de tissus discontinus pavillonnaires, de zones d'activités ou commerciales... **L'évolution des pratiques agricoles participe également à la mutation du système bocager**. Le passage de l'élevage à la céréaliculture, des prairies à champs céréaliers, influence ponctuellement et avec répétition l'évolution du paysage.

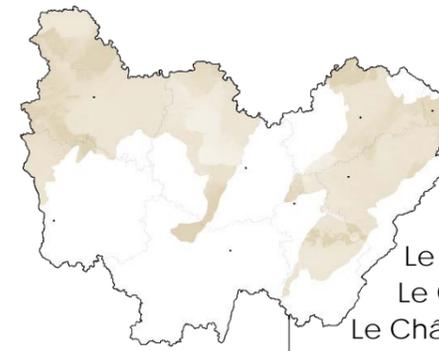


3. LES PAYSAGES DES GRANDS PLATEAUX

Socle géomorphologique

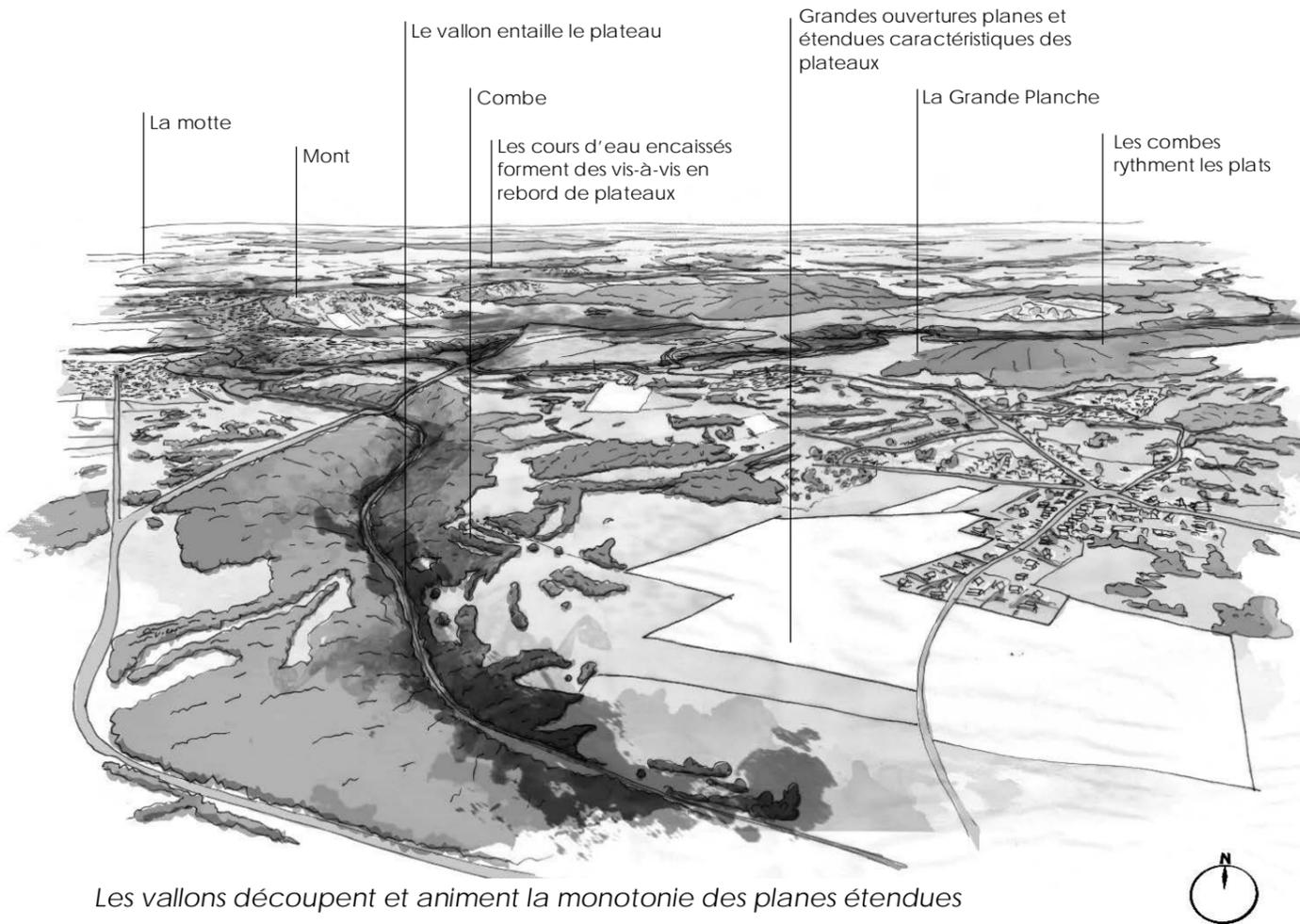
Les étendues bourguignonnes et jurassiennes

Les paysages des grands plateaux épaulent et soulignent les étages des reliefs structurants du territoire régional. Ils s'étendent de part et d'autre du couloir central formé par le val de Saône. Leur structure tabulaire dégage la lecture des horizons. Leurs rebords escarpés portent loin le regard. Ces **vastes couches horizontales sont creusées de cours d'eau encaissés** (l'Armançon, la Seine, le Doubs, l'Ognon...). Ceux-ci viennent animer la monotonie des étendues par tout un réseau de combes, vallons et vallées plus larges.

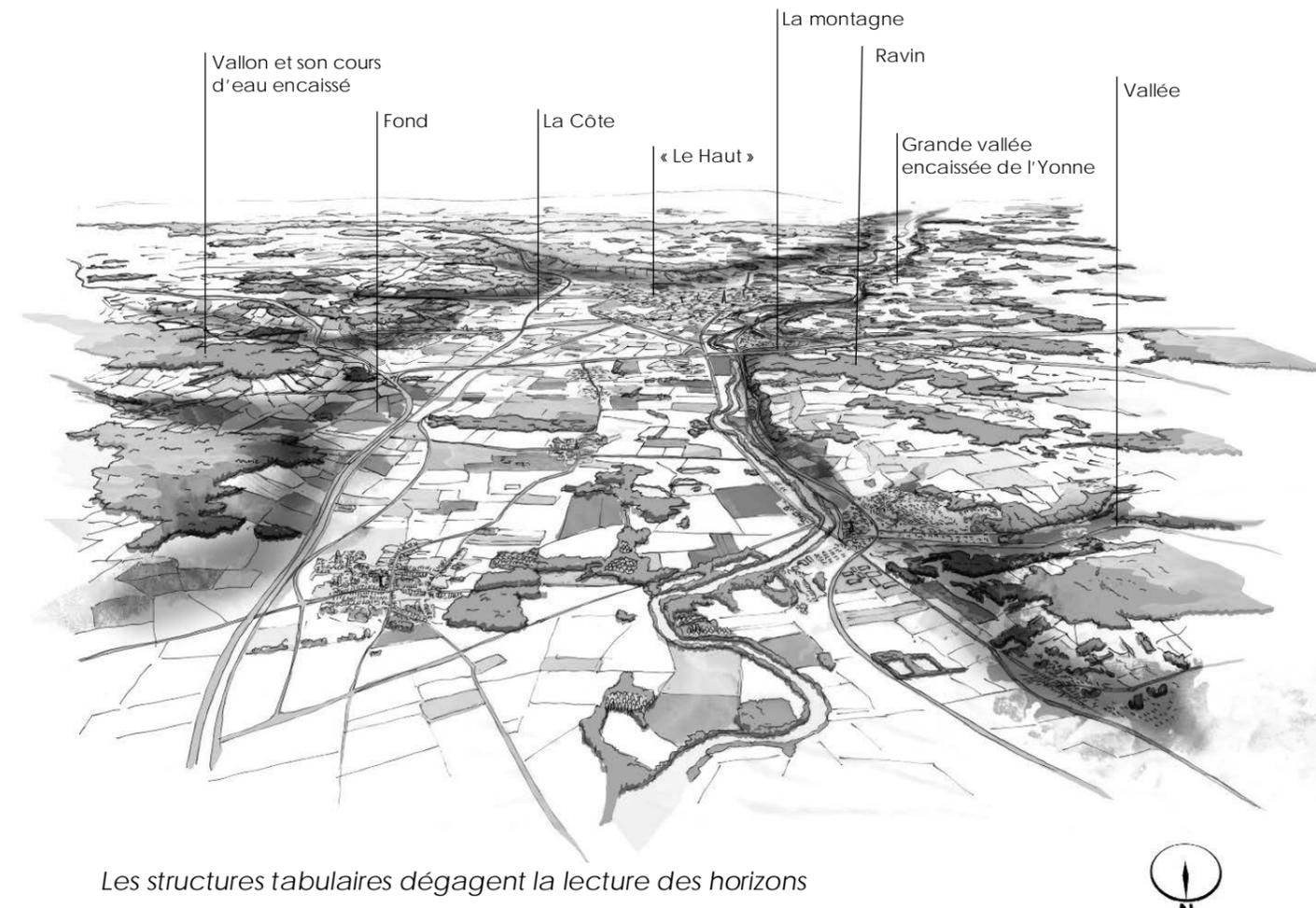


Ensembles paysagers concernés

Le Belfortain	Le Sénonais	La vallée de l'Yonne
Le Gâtinais	Le Pays d'Othe	L'Auxerrois
Le Châtillonnais	Le Duesmois	La vallée de l'Ouche
La vallée du Doubs	La Puisaye	La vallée de l'Ognon
Entre Ognon et Doubs	Le Chablisien	Le Forterre
La vallée de l'Armançon	La Vôge	Le replat Jurassien
	Les plateaux de Haute-Saône	



Les vallons découpent et animent la monotonie des planes étendues



Les structures tabulaires dégagent la lecture des horizons

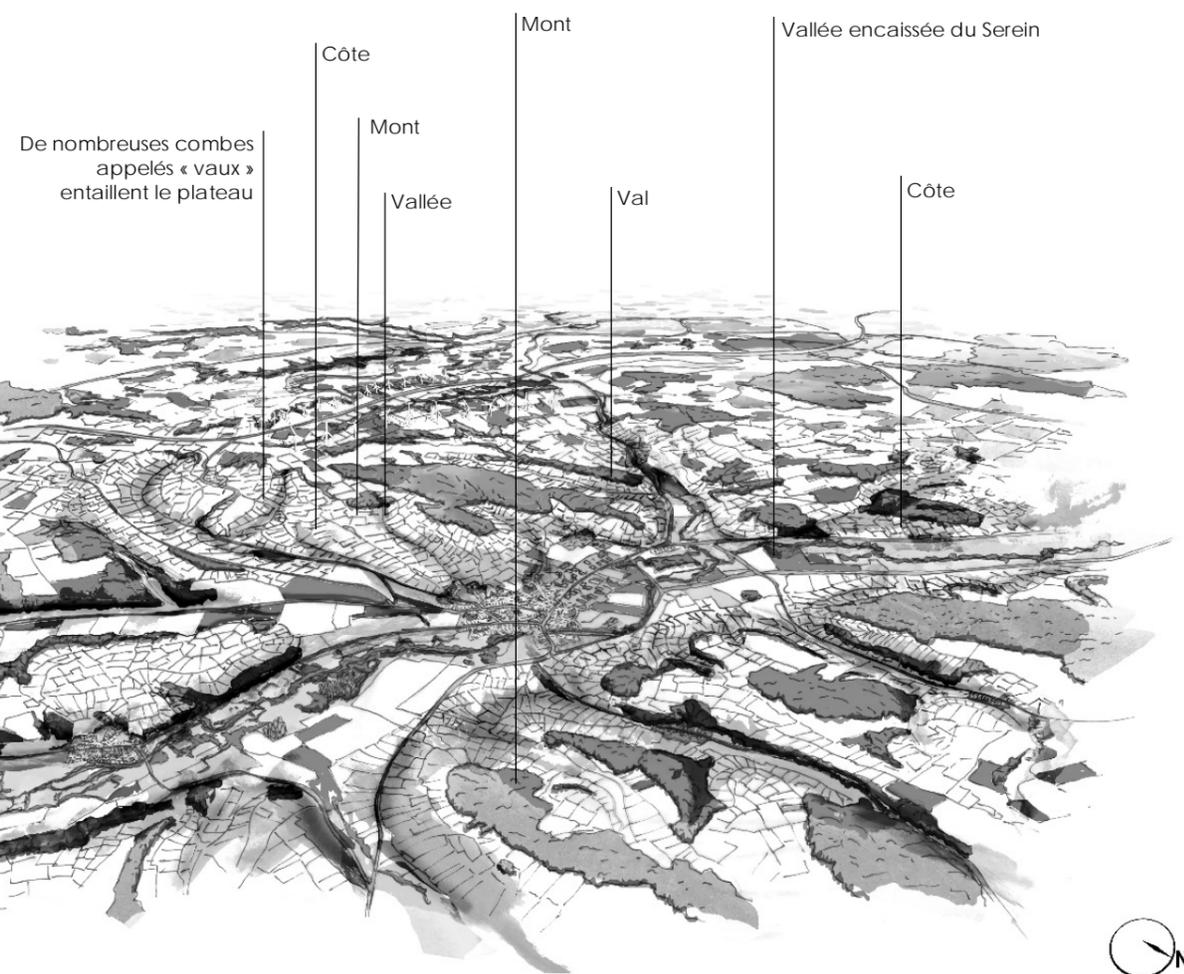


Les grandes dynamiques d'érosion découpent ponctuellement des reliefs singuliers. Le doute s'installe sur la réalité géomorphologique de ces lieux et leur traduction paysagère.

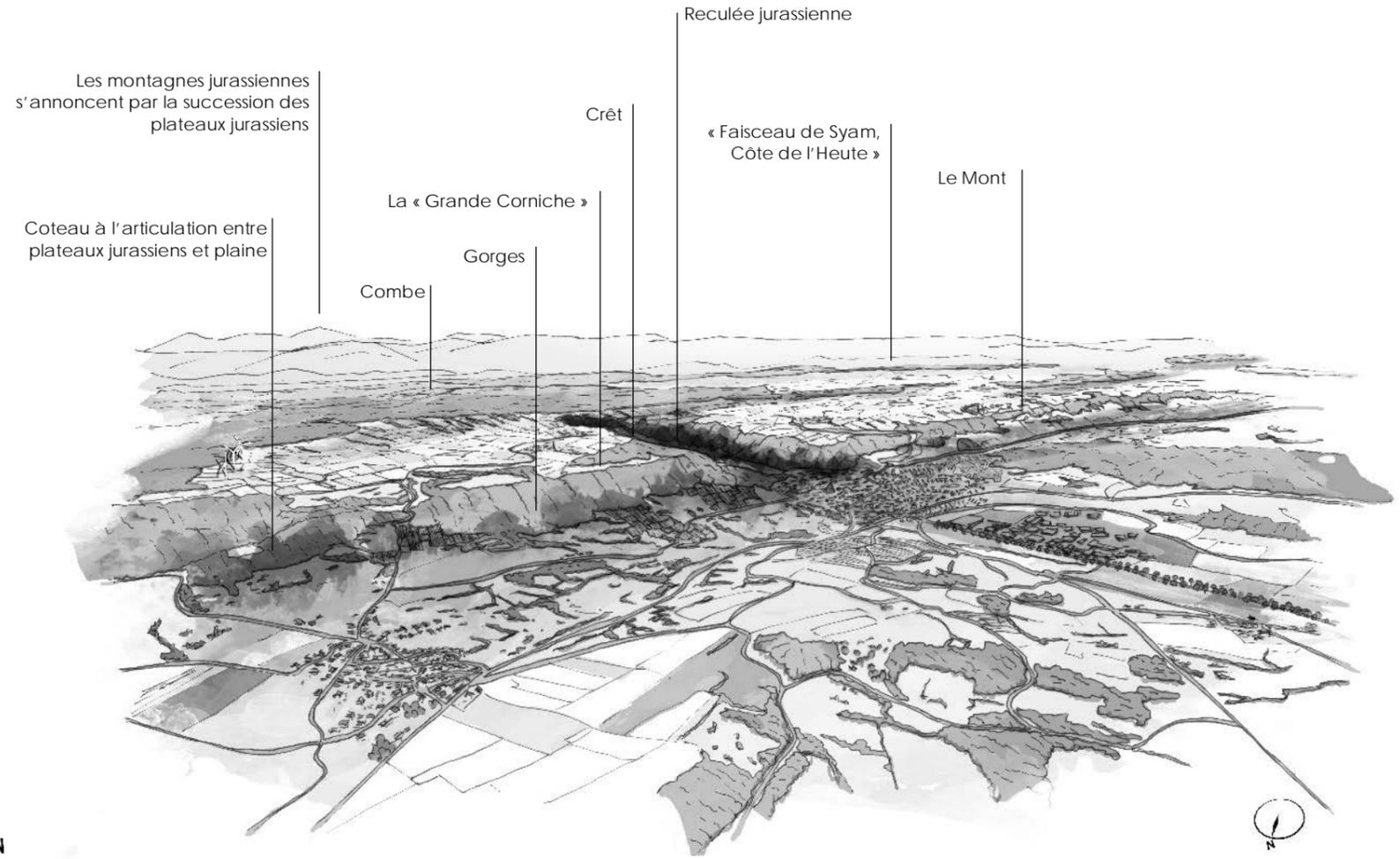
A l'instar, des rebords de plateaux jurassiens avec leurs reculées et autres chahuts topographiques (faisceau de Syam, côte de l'Heute) qui évoquent des paysages très proches de ceux des montagnes.

Les nombreux vaux, combes et vallons encaissés des plateaux de Haute-Saône ou de Bourgogne font songer localement à des paysages de vastes vallées, de grandes plaines, de côtes et même de monts.

A l'échelle de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté, ces représentations paysagères locales appartiennent à un type de relief plus vaste et étendu, celui des grands plateaux.



Par endroits, l'érosion du socle paysager dessine des formes de relief singulière



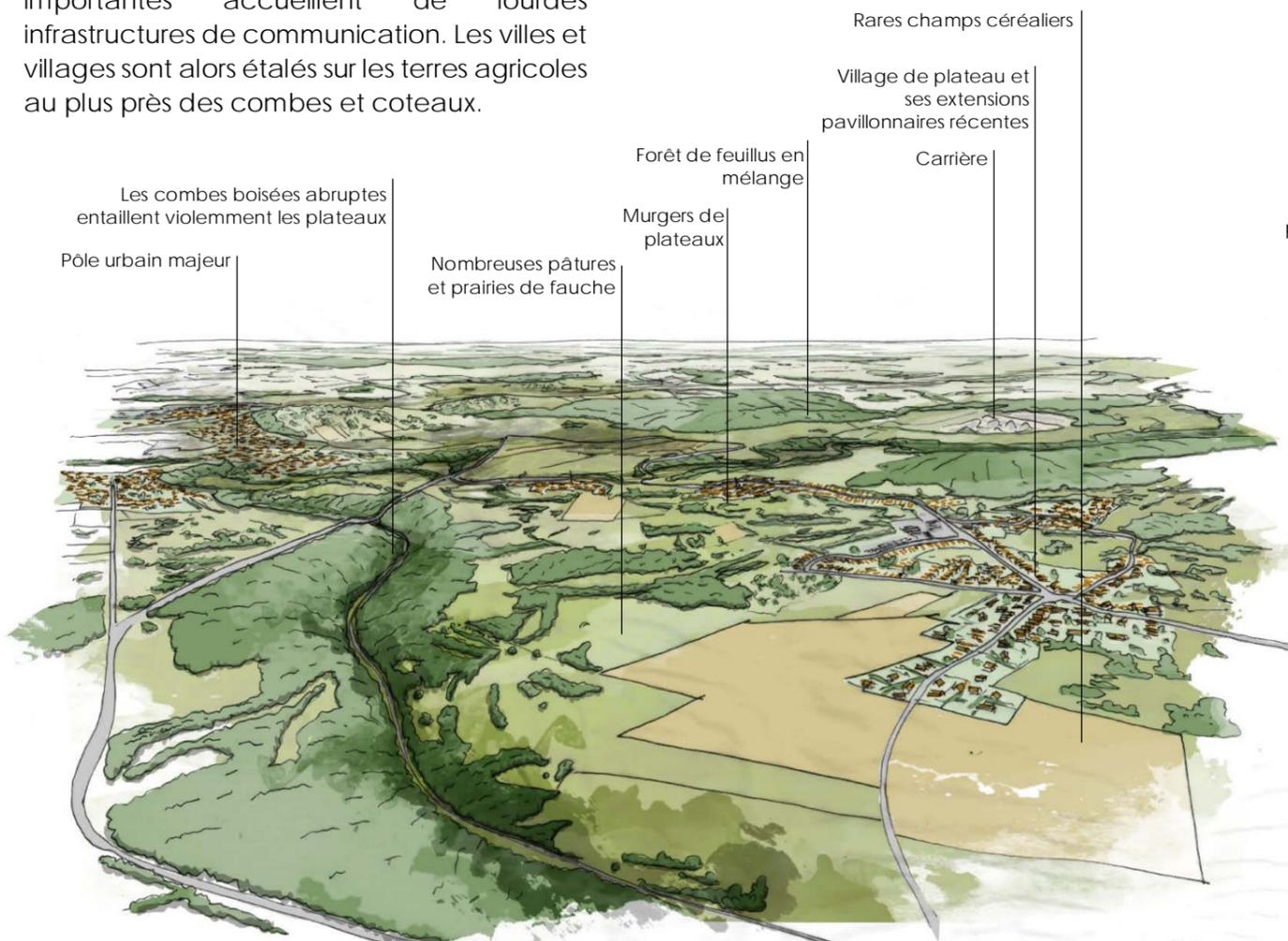
Les reculées qui animent les rebords des plateaux jurassiens attestent d'une représentation différente des paysages de plateaux

Des horizons cultivés et forestiers

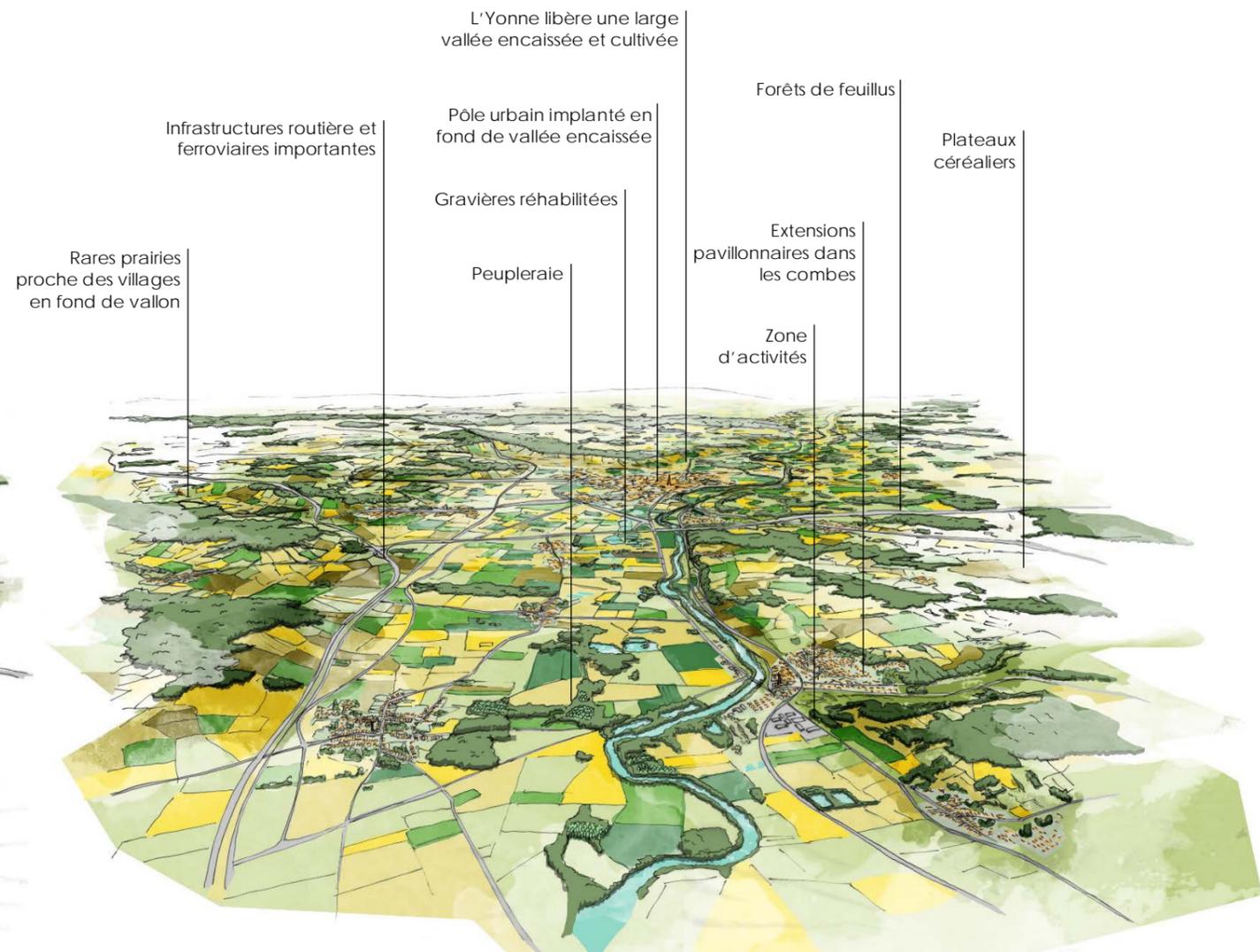
Les grands plateaux se déployant de part et d'autre de la région s'expriment différemment selon la qualité de leurs sols, la rudesse de leur climats et l'envergure des vallées et vallons qui les ont érodés.

Les plateaux occidentaux et leur régularité topographique se sont majoritairement orientés vers des paysages de grandes cultures céréalières mêlés à des forêts plus ou moins étalées. Les vallons, qui abritent des villages peu étendus, ont conservé ici et là quelques pâtures et prairies au plus près des fins ruisseaux qui continuent à sculpter ces plats. Les ouvertures alluviales les plus importantes accueillent de lourdes infrastructures de communication. Les villes et villages sont alors étalés sur les terres agricoles au plus près des combes et coteaux.

Les plateaux orientaux expriment davantage de diversité agricole. Ils se parent de prairies et de pâtures au sein d'une topographie plus chahutée que ses pairs occidentaux. Ces sursauts de relief se dotent alors de forêts de feuillus et sont autant d'horizons aux replats successifs qui accueillent des villages plus ou moins étendus selon la proximité des pôles urbains locaux.



Une diversité de prairies et de pâtures au sein d'une topographie plane entrecoupée

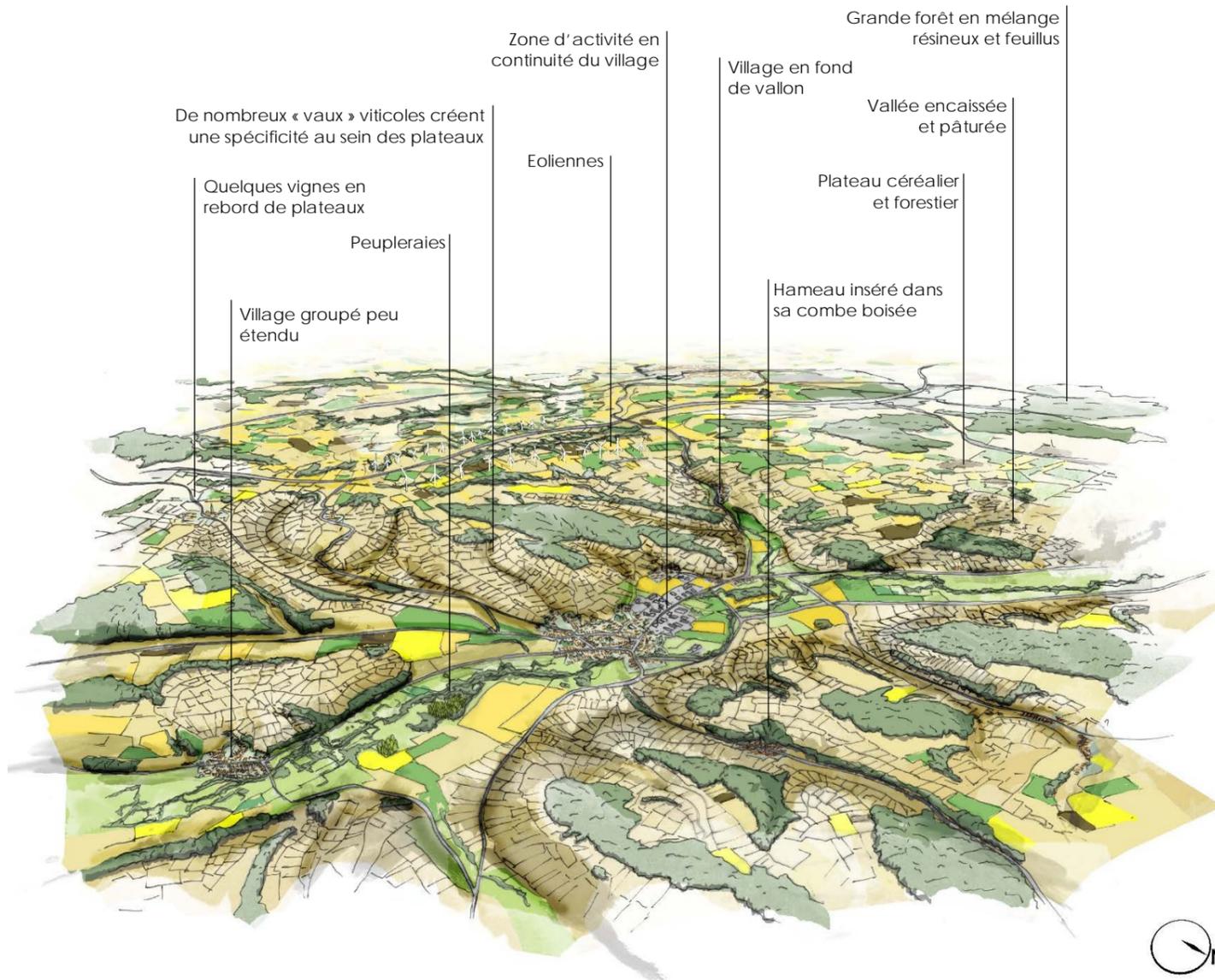


La mosaïque des grandes cultures rythme les étendues paysagères

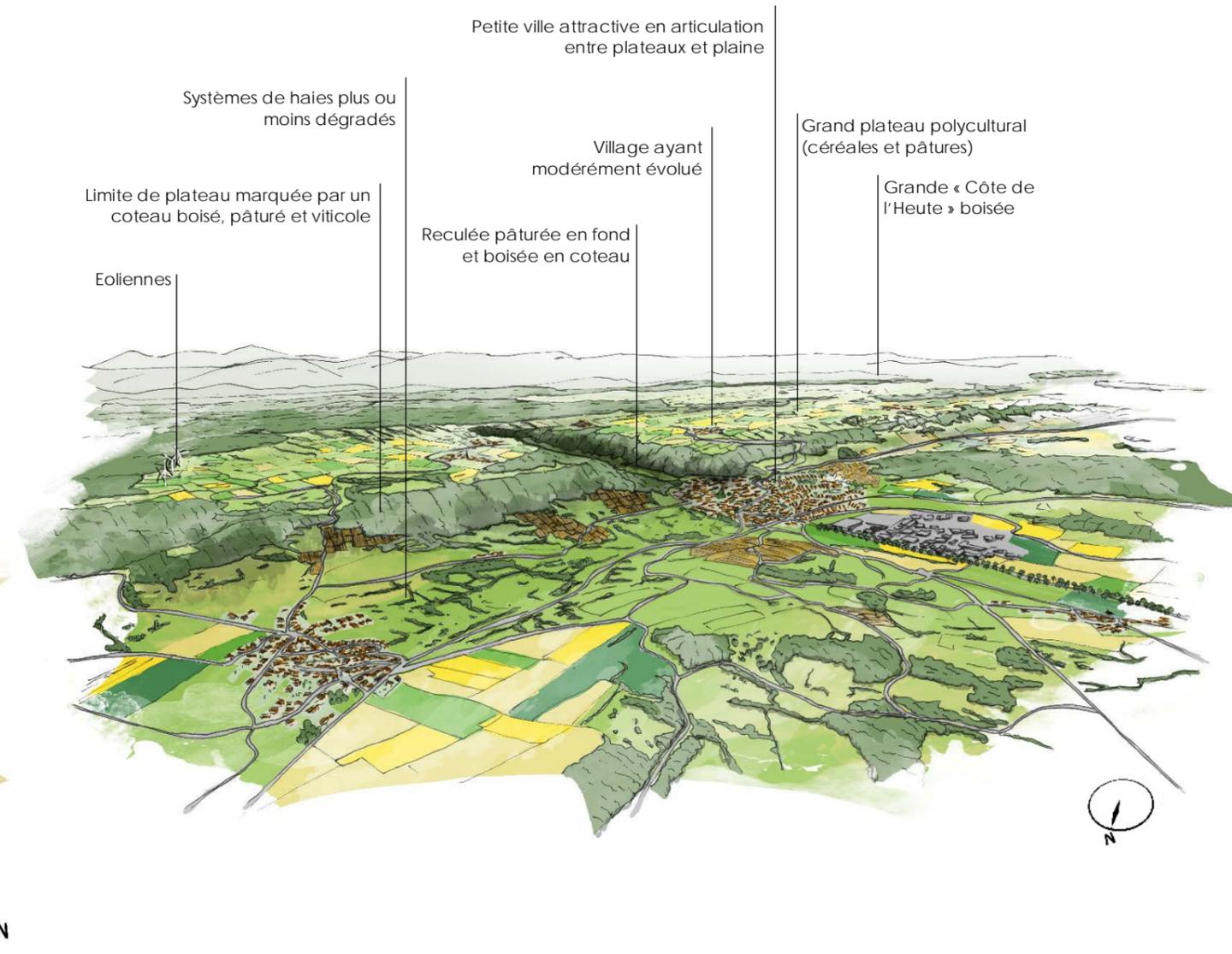


En limite de plateau, l'évènement géomorphologique particulier mêlé à une occupation du sol singulière fait muter une portion de territoire en un paysage de côte viticole, une vallée pâturée, un vallon naturel et forestier...

Ces représentations paysagères sont localement identifiées et participent à la connaissance départementale des paysages.



Les coteaux qui dessinent les limites des plateaux présentent des conditions pédoclimatiques optimales au profit d'un type d'agriculture, comme la viticulture

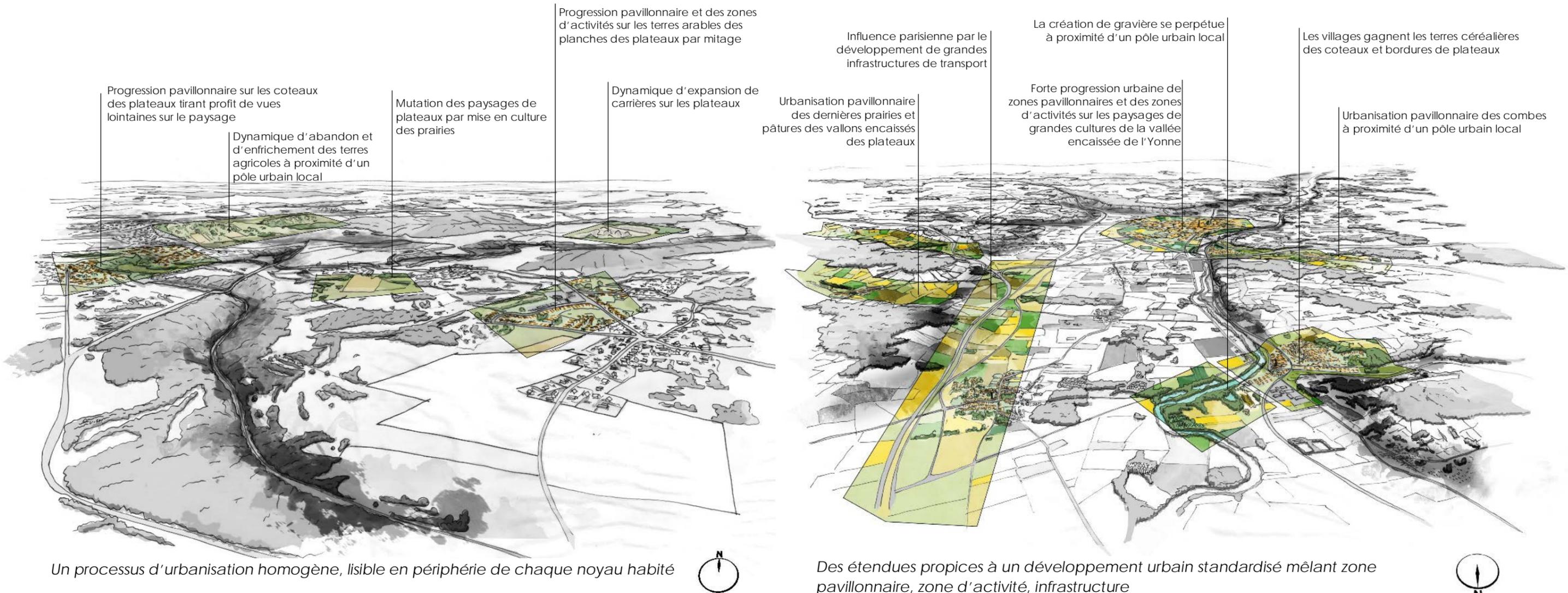


Les villages en pied de pente ou en sortie de combe marquent la transition entre l'agriculture de plaine et les pentes boisées

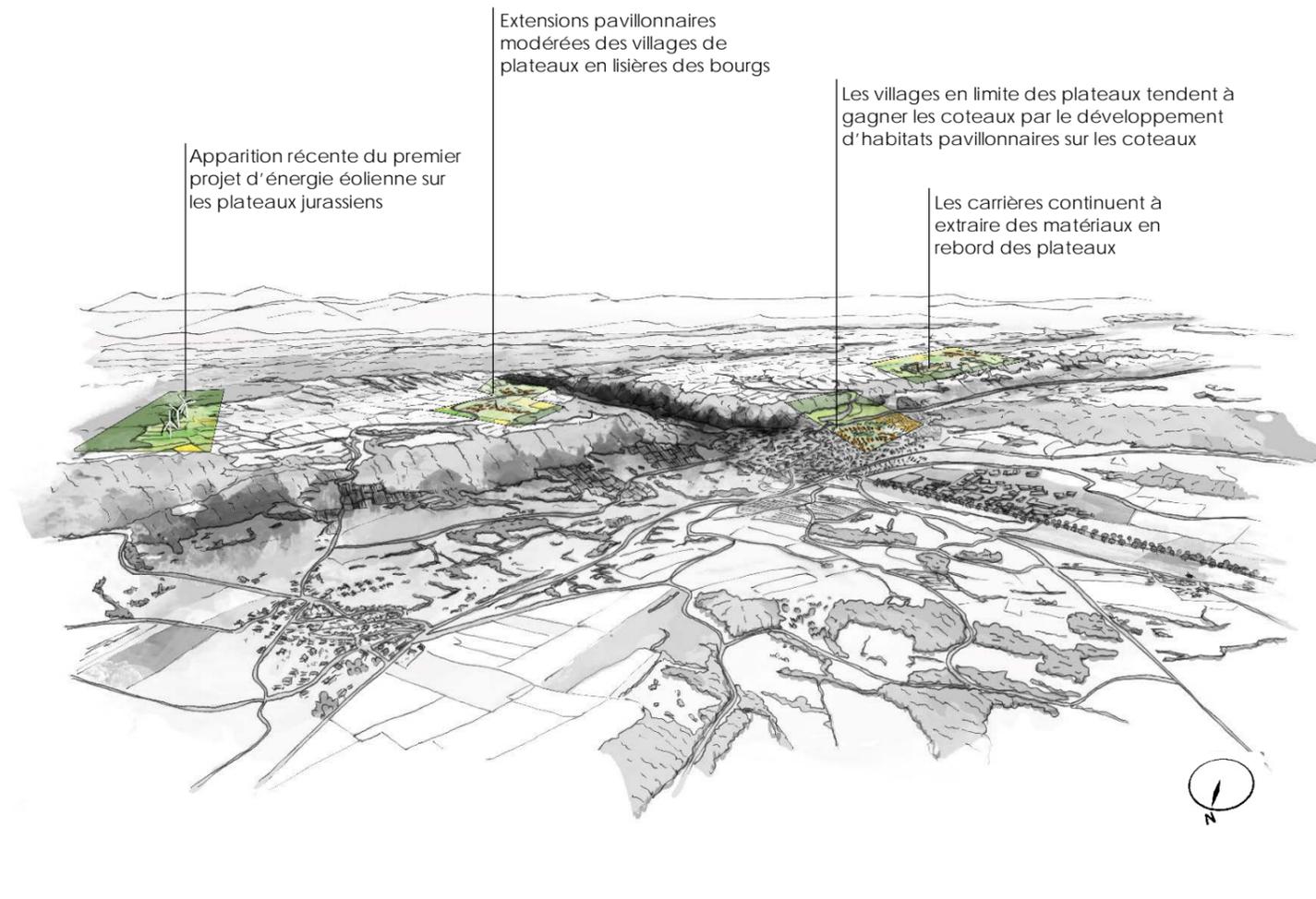
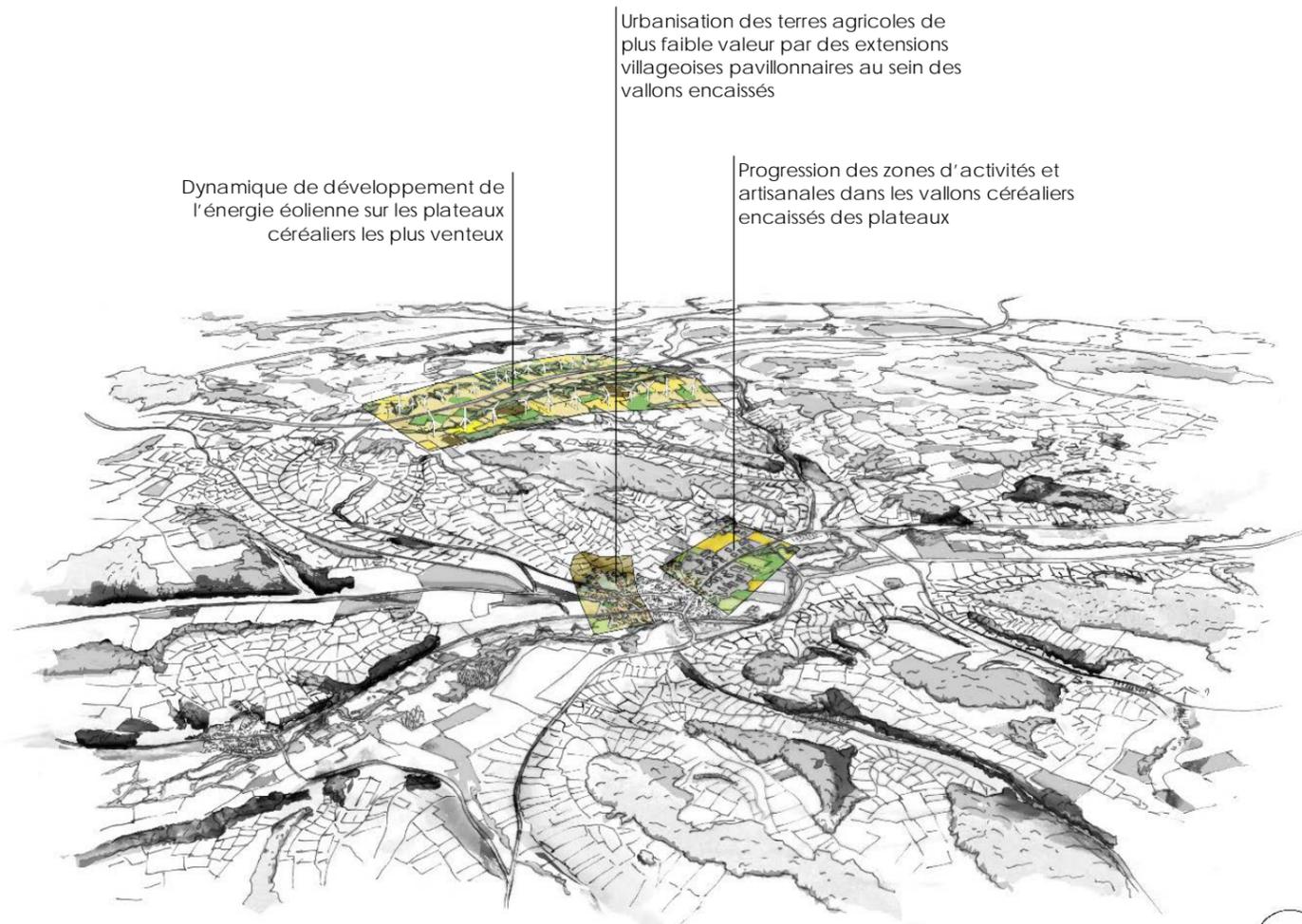
Une uniformisation des paysages de plateaux questionnée par l'éolien

Les paysages de plateaux présentent des dynamiques assez semblables à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté. Les processus d'urbanisation semblent s'inscrire de longue date en périphérie des noyaux urbains par leurs périphéries étalées. Les extensions pavillonnaires, les créations et les extensions des zones d'activités et commerciales continuent leur course sur les terres agricoles à proximité. Le processus se lit d'autant qu'on se rapproche du bassin parisien.

En parallèle, l'évolution des pratiques agricoles accentuent ces mutations d'uniformisation linéaire. Les prairies destinées à l'élevage dans les vallons et secteurs les plus humides tendent à devenir des parcelles céréalières sans limites ni ruptures.



La qualité de la ressource en vent au sein des paysages agricoles de plateaux fait de ces secteurs des lieux privilégiés pour l'implantation d'éoliennes. Cette dynamique reste cependant modérée et ne concerne principalement que les plateaux nord de la région. Par leur verticalité, les éoliennes rompent la continuité des paysages de plateaux. Elles génèrent des expressions paysagères nouvelles, dites de l'après-pétrole, et interrogent quant à leur développement au regard de la capacité d'accueil du paysage.



Des paysages propices au développement de l'éolien



La présence d'éoliennes interroge quant au développement futur des projets et à la capacité d'accueil du paysage

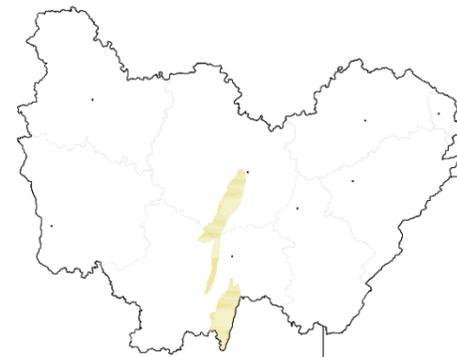
4. LES PAYSAGES DES CÔTES

Socle géomorphologique

Un profil issu de l'effondrement du fossé bressan

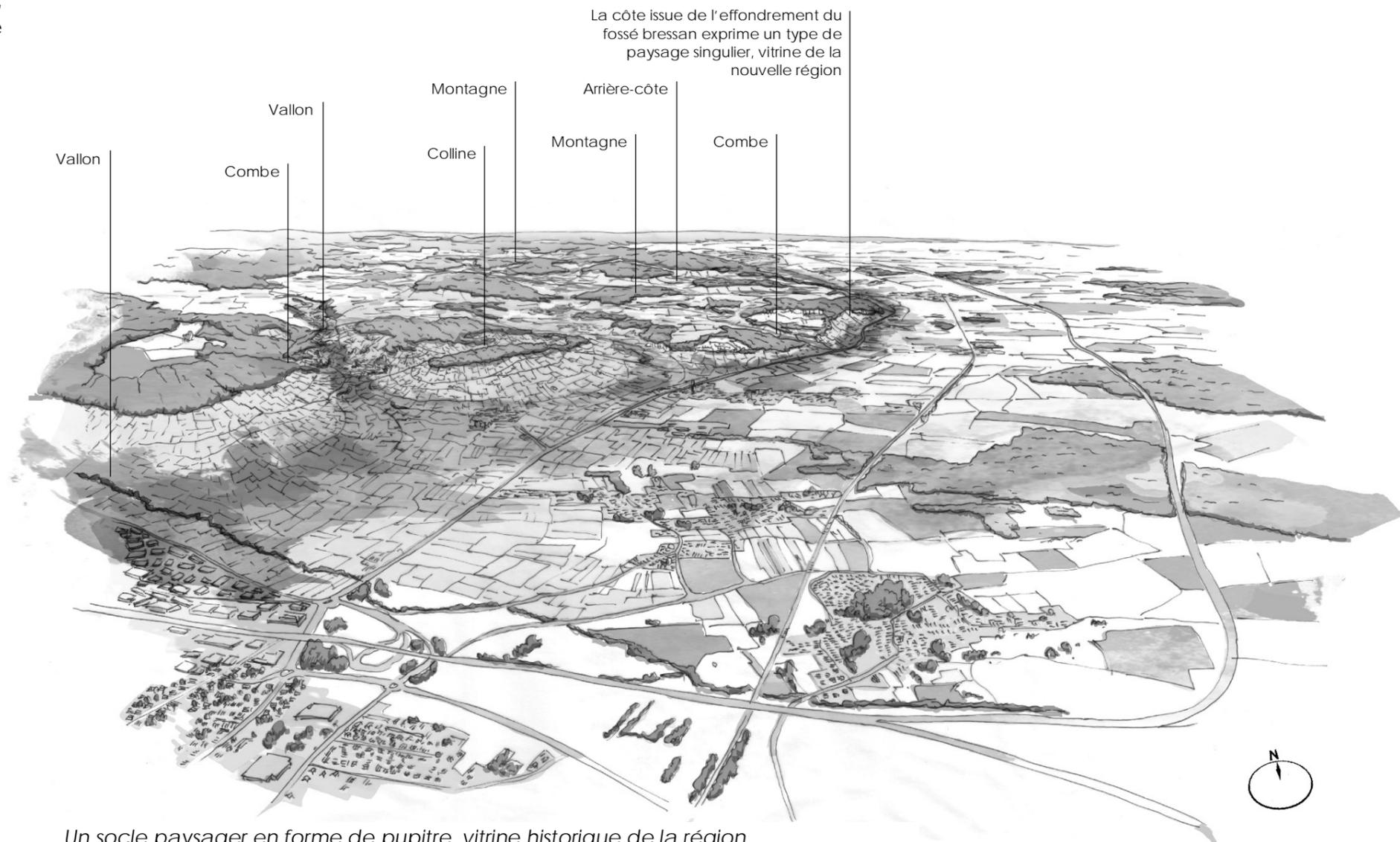
Les paysages des côtes forment une incise lisible à l'échelle de la région. L'inclinaison homogène et prononcée des pentes tournées vers l'Est se détache dans le champ visuel. Elles témoignent du soulèvement alpin à l'origine de l'effondrement du fossé bressan et expriment avec régularité la faille qui les a créées.

Les côtes s'offrent naturellement à la vue. Elles sont les chevalets de paysages singuliers, en dialogue avec les paysages de la plaine, qui composent la nouvelle centralité paysagère régionale.



Ensembles paysagers concernés

Les Côtes de Beaune et de Nuits
Le Chalonnais
Le Mâconnais



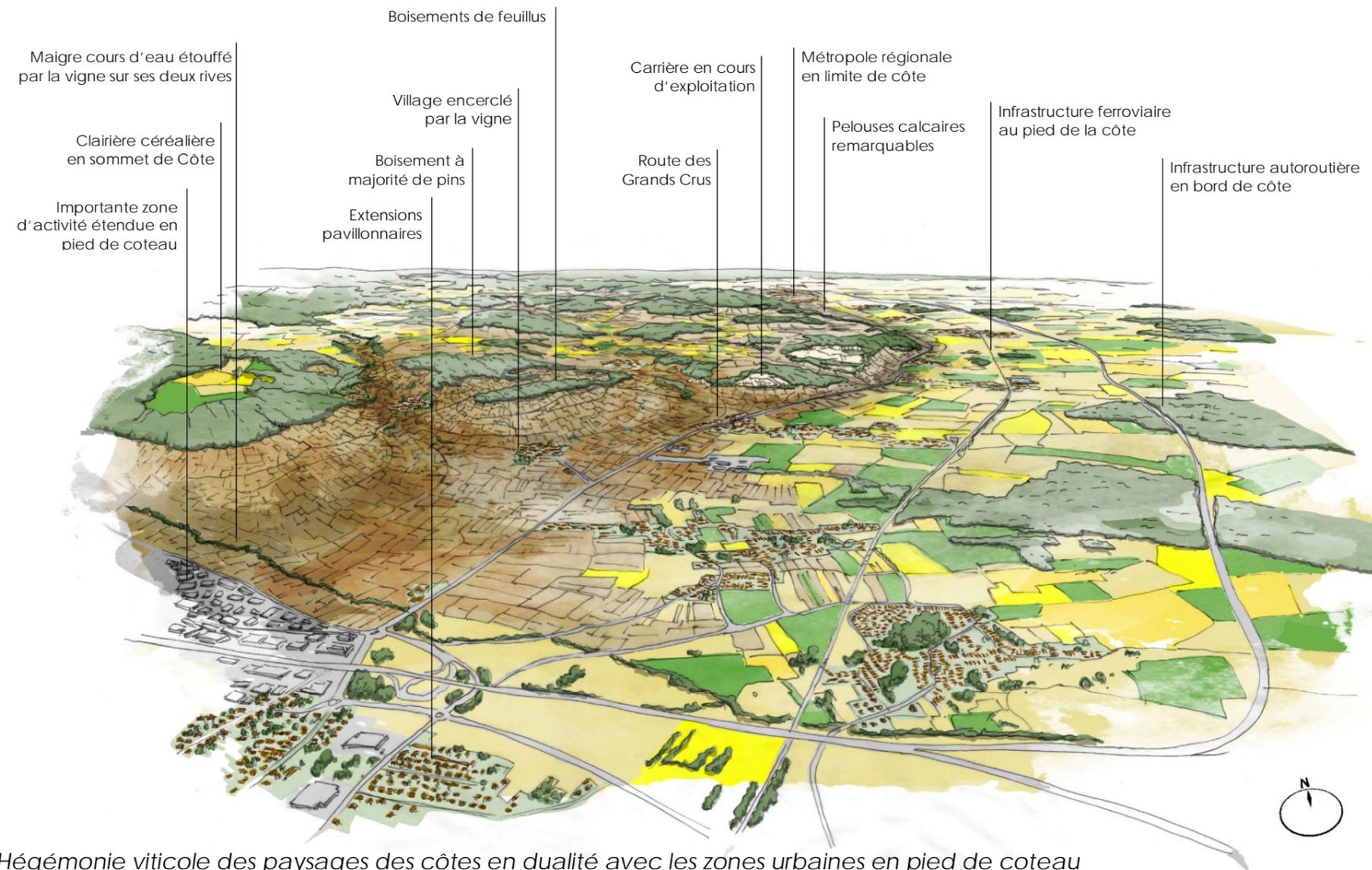
Des paysages à dominante viticole

Les paysages de côtes se déploient en lisière du grand val de Saône et positionnent en continu le vignoble à l'observateur. Ils jouent un rôle fondateur dans la renommée de la Bourgogne-Franche-Comté.

L'hégémonie viticole qui révèle les ensembles paysagers est rythmée par des boisements de sommet de relief nommés localement crêtes, coteaux, collines ou même montagnes et monts. Ces boisements renferment ici et là des micro-stations céréalières sous la forme de clairières, des pelouses calcaires d'une valeur écologique indéniable mais aussi de nombreuses carrières délaissées ou actives nécessaires à la construction des villes et villages d'autrefois.

Les villages des côtes viticoles demeurent peu étendus et relativement groupés même si à proximité de pôles urbains locaux et des axes de communication importants, ils se parent de zones d'activités et pavillonnaires.

Les paysages viticoles des côtes font écho au grand val de Saône et à ses paysages de plaines tout en annonçant les autres paysages viticoles frontaliers du Beaujolais.



Des paysages entre valorisation et étalement urbain

Les paysages des côtes viticoles proposent par leur spécificité au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté un particularisme jusque dans leurs dynamiques paysagères.

Le paysage viticole, reconnu patrimoine mondial, est protégé réglementairement et économiquement. Il est soigné et surveillé en termes de qualité d'aménagements tandis qu'à ses limites, les lisières des villes et villages évoluent dans un étalement perpétuel au plus proche des infrastructures autoroutières et ferroviaires.

La progression des zones d'activités et pavillonnaires tend à détériorer les premiers plans du vignoble et plus largement la représentation paysagère offerte par le patrimoine viticole paysager des côtes aujourd'hui reconnu dans le monde entier.



La progression des zones d'activités et pavillonnaires détériore la représentation paysagère du patrimoine viticole paysager des côtes

5. LES PAYSAGES DE LA PLAINE DE SAÔNE

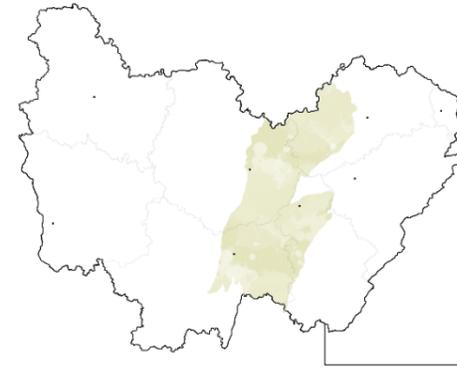
Socle géomorphologique

Une topographie basse et régulière

Les paysages de la plaine de Saône s'inscrivent de manière centrale à l'échelle du territoire régional. Ils forment un large couloir Nord-Sud dans lequel se concentre une diversité paysagère.

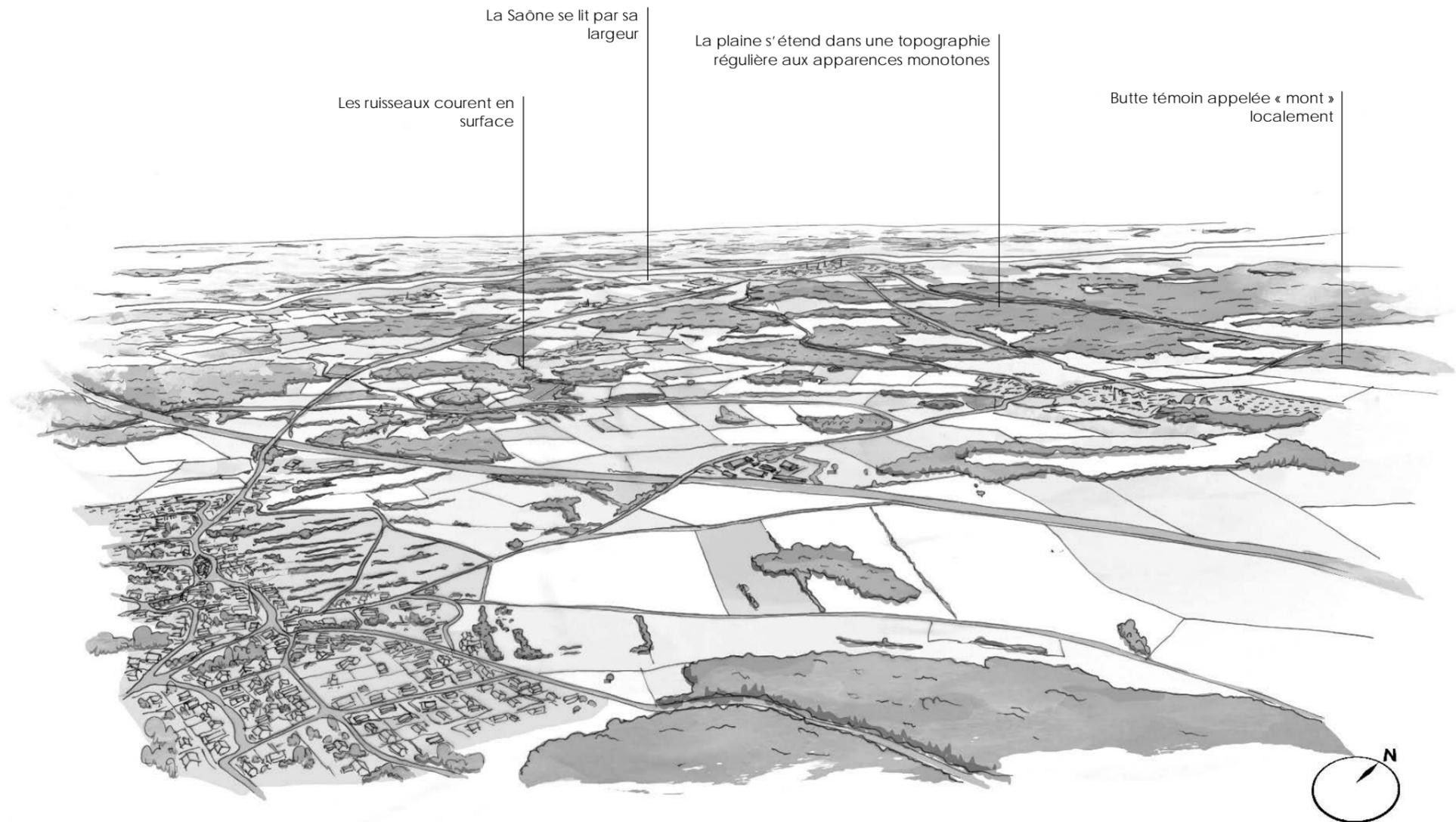
Le socle géomorphologique rappelle une cohérence paysagère qui transcende les limites administratives des anciennes régions.

Le val de Saône et ses plaines offrent des paysages très ouverts qui semblent courir à l'infini. Le sentiment de monotonie lié à la linéarité des perspectives s'efface par des événements topographiques rares mais essentiels et parfois surprenants (buttes témoins, ruisseaux, rivières...).



Ensembles paysagers concernés

- La haute vallée de la Saône
- La plaine de Saône
- La plaine doloise
- La Bresse



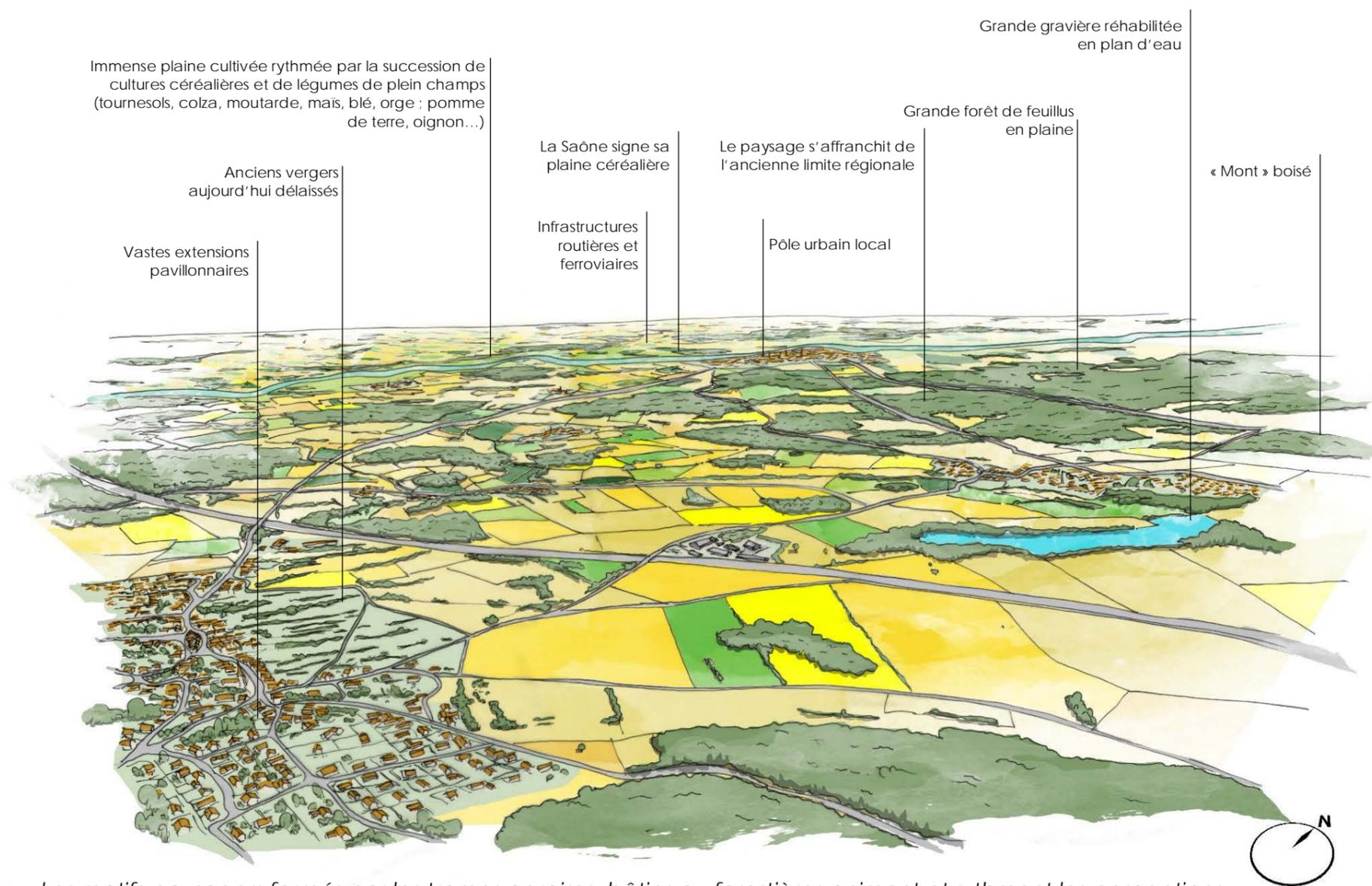
La cohérence du socle géomorphologique de la grande plaine de Saône se révèle dans une nouvelle centralité paysagère

Des paysages majoritairement céréaliers

Les paysages de la plaine de Saône se composent de grandes cultures céréalières mêlées à de vastes forêts. Au plus près des rivières, les pâtures et prairies sont plus présentes.

Dans les ensembles paysagers plus chahutés, comme la plaine doloise, les prairies et pâtures deviennent plus présentes en écho avec un paysage plus vallonné de polyculture. Ces paysages ouverts et réguliers accueillent de nombreux axes de communication : autoroutes, routes nationales, voies ferrées...

Les villages sont généralement étendus et présentent des périphéries pavillonnaires formant des silhouettes villageoises déconstruites de plus en plus vastes au fur et à mesure que l'on se rapproche des pôles urbains locaux et des grands axes de circulation auprès desquels se blottissent des zones d'activités.



Les motifs paysagers formés par les trames agraires, bâties ou forestières animent et rythment les perceptions

Une nouvelle centralité paysagère en cours d'urbanisation

Par leur positionnement géographique en lisière des deux anciennes régions, les paysages de la plaine de Saône ont été peu considérés jusqu'à présent. Les compositions paysagères témoignent d'usages multiples, pratiques et stratégiques sans cohérence d'ensemble. La vaste mosaïque agraire, forestière et humide est en perpétuelle évolution gagnée par une urbanisation permanente. Les terres agricoles s'artificialisent. Les trames urbaines lâches s'étalent. Elles affectent la qualité linéaire et étendue des paysages de plaines toujours perçue comme ordinaire.



L'extension des trames urbaines affectent la qualité linéaire et étendue des paysages de plaine

ANNEXE

Bibliographie

Les unités et structures paysagères dans les atlas de paysages – Décembre 2007 – Ministère de l'Écologie du Développement et de l'Aménagement Durable

Les atlas de paysages, Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages - 2011 - Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Atlas des paysages de Côte-d'Or (21) - 2010 - DDT

Atlas des paysages de la Nièvre (58) - 2011 - DREAL / DDT

Atlas des paysages de l'Yonne (89) - 2008 - DIREN/DDE

Atlas des paysages de la Saône-et-Loire (71) - 2019 - DDT

Atlas des paysages du Jura (39) - 2001 - Université Franche-Comté / DIREN / CAUE

Atlas des paysages du Doubs (25) - 2001 - Université Franche-Comté / DIREN / CAUE

Atlas des paysages du Territoire de Belfort (90) - 2001 - Université Franche-Comté / DIREN / CAUE

Atlas des paysages de la Haute-Saône (70) - 2001 - Université Franche-Comté / DIREN / CAUE

DREAL Bourgogne-Franche-Comté - Caractérisation de la charpente paysagère de la région Bourgogne-Franche-Comté
Juin 2019 - Territoires & Paysages

Données SIG

Scan 250

Scan 100

BD Alti

BD Carto

BD Carthage

Unités paysagères

Parcs et projets éoliens

Périmètres sites classés et inscrits / Grands Sites de France / UNESCO

Données environnementales (SRCE)

Périmètres PNR

